

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 12.60
Six mois 6.30
Trois mois 3.15

Pour l'étranger
1 an, Fr. 20.—; 6 mois, Fr. 15.—
3 mois, Fr. 7.50

L'IMPARIAL

PRIX DES ANNONCES

La Chaux-de-Fonds . . . 10 ct. la ligne
Canton de Neuchâtel et Jura
Normal 15 «
Suisse Minimum 20 «
Maximum 50 ct. la ligne
« placement spécial 75 «

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Dimanche.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT RECUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1. LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18. AU LOCLE

La vérité en marche

Le télégramme intercepté

La Chaux-de-Fonds, le 28 août.

Sous ce titre, la « Gazette de Lausanne » publie un article qui nous paraît mériter la plus grande attention. Il tend à prouver que dans les journées du 30 et du 31 juillet 1914, une solution pacifique était encore possible, et que si le conflit a éclaté, c'est grâce à une personne puissante et inconnue, qui a intercepté un télégramme d'où pouvait sortir la paix du monde.

Quelle est cette « personne inconnue » ? C'est ce qu'il importe au plus haut point de savoir, pour établir les responsabilités.

Un rayon traverse l'obscurité. Il ne la dissipe pas encore. On va voir qu'il suffirait d'une enquête sérieusement conduite à Berlin pour faire la lumière et mettre la main au collet des misérables à qui incombe la responsabilité du sang répandu depuis trois ans.

Procédons par ordre. Les révélations de M. Gérard, ci-devant ambassadeur des Etats-Unis à Berlin, nous ont appris ceci :

Le 10 août 1914, Guillaume II remet à M. Gérard un télégramme à l'adresse du président Wilson. On apprend par ce document qu'il y avait eu à Londres, dans l'intervalle entre l'envoi de l'ultimatum autrichien à la Serbie et le 29 juillet, mais au plus tard le 28 juillet, un entretien entre le roi George V d'Angleterre et le prince Henri de Prusse, frère de l'empereur allemand. Dans cet entretien, le roi George avait informé le prince Henri « que l'Angleterre demeurerait neutre si la guerre éclatait sur le continent et dans laquelle seraient seulement engagées l'Allemagne et la France, l'Autriche et la Russie. »

L'empereur Guillaume II rapportait ensuite un message du prince Lychnowski, ambassadeur d'Allemagne à Londres, lequel constituait un correctif à la déclaration du roi George. « L'Angleterre interviendrait, avait affirmé le secrétaire du Foreign Office, dans le cas où la France semblerait devoir être écrasée ». L'Angleterre, ajoutait sir Edward, « ne bougerait pas dans le cas seulement où le conflit resterait localisé entre la Russie et l'Autriche ».

Concluons, avant de passer plus outre, du message du prince Lychnowski que sir Edward Grey, considérant l'écrasement de la France comme fatal, voulait retenir l'Allemagne de prêter main-forte à l'Autriche, de manière à empêcher que la France fût obligée, par sa convention militaire avec la Russie, d'entrer en guerre aux côtés de celle-ci. Sir Edward Grey souhaite manifestement d'éviter le danger de guerre. Guillaume II également. Cela ressort de la suite de la dépêche au président des Etats-Unis à qui il explique qu'il a télégraphié, « le 29 ou le 30 », au roi George pour le prier d'arrêter les préparatifs belliqueux de la France et de la Russie, préparatifs qui dérangent son travail de médiation.

Le roi George répond le soir même — l'imprévision de la date énoncée par Guillaume II laisserait douter si ce fut le 29 ou le 30, mais un recoupement fixe la date au 29. Outre la promesse d'user de toute son influence dans le sens où le lui demande l'empereur, il fait une proposition :

S. M. raconte Guillaume II, me demande si je serais disposé à transmettre à Vienne la proposition faite par la Grande-Bretagne que l'Autriche occupe Belgrade et quelques autres villes serbes, ainsi qu'une bande de territoire, comme un gage qui garantirait que les autres promesses faites par la Serbie seraient réellement tenues.

Ici encore, la version donnée par Guillaume II ne donne prise à aucun épilogue; elle est corroborée par les livres blanc et bleu, et le texte cité a d'ailleurs paru dans la « Norddeutsche » du 20 août 1914.

Cette proposition, reçue le 29 juillet au soir, Guillaume II la transmet immédiatement à Vienne. Mais, curieuse coïncidence, dans le même temps, une proposition identique lui parvient de Vienne. C'est à croire que sir Edward Grey avait communiqué confidentiellement au comte de Mensdorf, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, le texte dont le roi lui avait fait part et que Vienne, informée en même temps que Berlin, s'était hâtée de faire sienne l'idée venue de Londres afin de manifester son désir de trouver un terrain de conciliation.

Quoi qu'il en soit, l'empereur, qui vient de transmettre à Vienne le télégramme de Londres, transmet à Londres le télégramme de Vienne, et dans le récit qu'il fait de cette activité — elle s'est développée dans la soirée du 29 et la matinée du 30 juillet — il ajoute :

Je sentis que j'étais capable de venir à bout de la question et j'étais heureux de la perspective pacifique qui s'ouvrait devant moi.

Il faut noter ici qu'avant même d'avoir reçu les communications de Vienne et de Londres, l'empereur, toujours d'après son télégramme à Wilson communiqué à M. Gérard, avait câblé la pro-

position de Londres et de Vienne au tsar « comme une idée à moi », dit-il. Et sa « perspective pacifique » est si assurée que le lendemain matin, — le matin du 31, — il prépare une note pour le tsar « afin de l'informer que Londres, Vienne et Berlin sont d'accord au sujet du traitement des affaires ».

C'est pendant qu'il rédige cette note qu'un coup de téléphone du chancelier lui apprend que dans la nuit précédente le tsar a ordonné de mobiliser toute l'armée russe...

La mobilisation générale russe, qui menaçait la frontière allemande comme l'autrichienne, eut pour conséquence la proclamation de l'état de danger de guerre, *Kriegszustand*. Cela n'importe pas ici pour l'instant. Ce qui importe, c'est la réponse de Londres à la communication du télégramme de Vienne. Cette réponse n'existe pas !

Comment ? Londres aurait fermé les yeux sur la « perspective pacifique » qu'entrevoit Guillaume II ! Nous avons entendu répéter par des Allemands que si la guerre avait éclaté, la faute en était à Sir Ed. Grey qui aurait intercepté un document de la plus haute importance. La pièce supprimée serait alors ce télégramme ? Est-ce vraisemblable ? Nous le verrons tout à l'heure. Bornons-nous à constater qu'en fait le document perspective pacifique n'a été publié dans aucun recueil officiel britannique, et qu'on affirme à Londres qu'il n'a été ni entre les mains du roi, ni au Foreign Office... Il aurait donc disparu entre Berlin et Londres ? Mais alors, Berlin avait le moyen de convaincre Londres de sa bonne foi : c'était de publier le texte du télégramme. Or on a publié à Berlin tous les télégrammes échangés entre Guillaume II et le roi George, et le télégramme manquant ne s'y trouve pas !

Etrange. Mais il y a plus.

Dans une lettre au « Times », que ce journal a fait paraître le 16 août, un M. J.-W. Headlam, qui se livre à une analyse serrée de cette singulière lacune, observe que l'empereur et son chancelier ne disent pas la même chose. Laissons la parole au correspondant du « Times » :

Non seulement, écrit-il, ces télégrammes, l'un adressé de Vienne à Berlin, et l'autre de Berlin à Londres, n'ont jamais été montrés, mais si nous passons de la correspondance de l'empereur aux déclarations officielles du chancelier, nous apprenons sans doute possible qu'aucun télégramme n'était parvenu de Vienne. Il résulte, en effet, de deux dépêches envoyées par sir Ed. Goschen, ambassadeur à Berlin, à sir Ed. Grey, l'une tard dans la soirée du 30, l'autre le 31, (numéros 107 et 108 du Livre bleu), que le chancelier niait formellement qu'un semblable télégramme eût été reçu. Et quant au Livre blanc allemand, voici ce qu'on y lit : « Avant même que la réponse de Vienne concernant la médiation anglo-allemande eût pu arriver à Berlin, la Russie ordonnait la mobilisation générale. »

L'ordre de mobilisation générale russe fut donné le 31 de grand matin. A ce moment-là, le gouvernement allemand fait savoir officiellement qu'il n'y avait pas moyen que la réponse de Vienne fût parvenue, mais l'empereur affirme que déjà dans la soirée du 30, il avait reçu un télégramme de Vienne acceptant la proposition anglo-allemande.

M. Headlam estime que l'empereur n'a pas pu confondre les dates, sa déclaration étant corroborée par un télégramme qu'il adressa directement au roi George dans la matinée du 31, et dans lequel il dit :

Votre proposition coïncide avec mes idées et avec la communication que j'ai reçue de Vienne dans la soirée et que j'ai transmise à Londres.

Ainsi l'empereur a envoyé le 31 au matin une dépêche dont le chancelier n'a rien su ? Bizarre. C'est peut-être que ce matin-là l'annonce de la mobilisation russe troubla si profondément l'esprit de M. de Bethmann-Hollweg qu'il en oublia la communication que certainement l'empereur avait dû lui faire de sa démarche auprès du roi George. Une dépêche de sir Ed. Goschen à sir Ed. Grey du 31 juillet (No 109 du Livre bleu) montre que le chancelier impérial ne savait plus où donner de la tête.

Quant à l'empereur, il ne comprit pas pourquoi sa dépêche demeurait sans réponse.

...lord Grey ne prit jamais mon offre en considération sérieuse, manda-t-il au président Wilson dans la dépêche que M. Gérard a eue sous les yeux. En tout cas, il n'y fit jamais aucune réponse.

Ceci nous ramène à la question : Qui a intercepté la dépêche ? Sir Edward Grey ? On ne le fera croire à personne : il a fallu la violation de la neutralité belge pour le décider à rompre avec l'Allemagne.

Si ce n'est pas le secrétaire du Foreign Office, n'y a-t-il pas quelque raison de croire que le prestidigitateur tenait de près à l'office impérial allemand des affaires étrangères ?

Le 10 août 1914, dans l'après-midi, M. Gérard reçut la visite d'un haut fonctionnaire allemand. Il avait déjà transmis le message à la Maison Blanche, mais à la requête de son visiteur, il lui fit voir l'original. L'autre lut, puis rendant la pièce à l'ambassadeur, il déclara : « J'estime que nous ne devons pas laisser publier cette dépêche. Je vous demande, dans l'intérêt même des bonnes relations de l'Amérique et de l'Allemagne de télégraphier en ce sens à Washington ».

Il y a donc, en Allemagne, des fonctionnaires assez puissants, du moins assez protégés par un pouvoir occulte, pour contrecarrer efficacement les désirs de l'empereur. Ne seraient-ce pas les mêmes qui ont mis au panier le télégramme auquel, faute de l'avoir reçu, le roi George n'a jamais répondu ?

Le correspondant du « Times » concluait son analyse en montrant qu'il est au pouvoir de l'Allemagne de faire la lumière, en publiant le télégramme de Vienne qui répondait à la proposition anglo-allemande, et la dépêche qui transmettait ce même télégramme à Londres.

C'est ce qui reste à faire. Il y a dix jours que le « Times » a publié la lettre de M. Headlam, mais Berlin n'a pas encore réagi.

J.-E. D.

La crise économique

Le lecteur doit forcément trouver une certaine monotonie dans les communiqués et comptes-rendus successifs qui le renseignent sur les dernières décisions prises par les autorités ou des groupes de citoyens en matière économique ; il y en a quelquefois plus qu'il n'en peut raisonnablement absorber et cependant chacun a son importance, chacun touche à ce qui fait notre vie de tous les jours.

L'assemblée de dimanche, à Lausanne, des amodiateurs et des autres intéressés que froissent les agissements de l'Union des exportateurs de fromage a voté des résolutions auxquelles on ne peut qu'applaudir. L'organisation actuelle, qui a pu avoir sa raison d'être pendant un certain temps, ne répond plus aux besoins, et a prêté à des abus auxquels il convient de mettre un terme. Nous sommes convaincus que soit à Berne, soit dans les milieux de l'Union des paysans, qui sont en rapports d'intérêts avec l'Union des exportateurs, on mettra la meilleure volonté possible à nous donner des satisfactions.

Deux gros événements ont marqué la semaine : le premier a été la signature de l'arrangement avec l'Allemagne, l'autre l'arrêté fédéral introduisant la carte de pain. Plusieurs journaux, dans la Suisse allemande comme dans la Suisse romande, se sont plaints de la résolution du Conseil fédéral de ne pas publier le communiqué officiel sur l'arrangement avec l'Allemagne. On a su dès lors qu'il ne s'agissait que d'un renvoi jusqu'au moment où la ratification serait intervenue et que le prochain rapport de neutralité satisfait aux justes exigences de la curiosité publique.

Ce que tout le monde sait déjà, c'est que l'arrangement est conclu pour neuf mois — le précédent l'était seulement pour quatre — et qu'il prévoit, dans les limites du possible, l'envoi mensuel de 200,000 tonnes de charbon allemand, au lieu de 253,000 stipulées dans l'arrangement précédent, au prix de 90 fr. par tonne au lieu de 60. Cette quantité, si elle est livrée, suffira à peine à nos besoins. En Suisse, la consommation régulière du charbon varie entre 250,000 et 300,000 tonnes. Tout ce qu'on tente actuellement pour la réduire correspond donc à une nécessité. On sait aussi qu'à côté du prix du charbon, la Suisse devra faire, non pas un prêt fixe, mais une avance, en relation avec les quantités de charbon livrées et ne pouvant dépasser 20 millions par mois, soit 100 fr. par tonnes. Mais d'après la convention, cette somme ne sera versée à l'Allemagne qu'après que celle-ci aura fourni 70,000 tonnes et proportionnellement aux quantités livrées. Sous ce rapport, nos négociateurs ont obtenu une garantie précieuse, ce dont il faut les féliciter.

On sait que l'argent nécessaire à ces avances sera fourni par la transformation de la Centrale de charbons de Bâle en société par actions au capital de 60 millions, dont 30 millions devront être fournis par les banques suisses, les grands marchands de charbon et les industriels, et les 30 autres par les consommateurs qui emploient cinq tonnes de charbon et davantage.

Il y a lieu d'admettre que la convention prévoit comme les précédentes, la fourniture à l'Allemagne d'un certain nombre de produits alimentaires et minéraux suisses en compensation de quantités équivalentes d'engrais, de produits chimiques, de fer, etc. L'Allemagne a augmenté le prix du fer de 200 fr. par tonne. On peut admettre que la Suisse augmentera aussi le prix des produits qu'elle consent à livrer.

L'arrangement ne cause nulle part d'enthousiasme. C'était la carte forcée, mais mieux vaut encore cette carte forcée que l'absence de toute convention. Le « Journal de Genève » écrit à ce sujet :

« Il ne vient à l'idée de personne d'entonner un chant de triomphe à l'occasion de la signature de la convention germano-suisse. Elle est douloureuse à beaucoup de patriotes en leur montrant une fois de plus que la Suisse dépend économiquement de ses voisins, qu'elle ne peut se passer ni des uns, ni des autres. C'est là un sort qu'elle partage avec tous les petits Etats et même avec plus d'une puissance moyenne, disons même avec certaines grandes puissances. Le développement de la vie moderne a créé un

réseau inextricable de solidarités économiques internationales. Quand tout marche normalement, nul ne s'en aperçoit. La dure nécessité de la guerre nous les fait toucher du doigt.

Il n'en reste pas moins que nous devons être reconnaissants à nos négociateurs et à nos magistrats d'avoir tiré le meilleur parti possible d'une situation très délicate. Nous savons que nous pouvons avoir pleine confiance en eux et qu'ils ont fait ce qui dépendait d'eux pour améliorer les conditions de l'accord.

Les arrêtés du Conseil fédéral relatifs à l'introduction de la carte de pain n'ont pas encore été l'objet de beaucoup de commentaires. Leur contenu était d'avance trop connu pour exciter de la surprise. Il faut relever le fait que la Suisse est l'un des rares pays européens et le seul des pays à faible production de blé où l'on ait pu attendre trois ans depuis le commencement de la guerre avant de céder à ce qui était devenu une inéluctable nécessité.

Notre approvisionnement en blé

L'accueil fait à la carte de pain n'est pas celui qu'on pouvait craindre. Les adversaires du système paraissent s'y être ralliés en raison de la nécessité absolue de ce remède. En revanche, un grand nombre de partisans, et même de ses anciens adversaires, se plaignent que la mesure soit tardive, écrit-on de Berne, à la « Revue ».

Ceux-ci oublient que ce printemps encore une assemblée consultative réunie par le département de l'économie publique s'est prononcée à l'unanimité contre la carte : paysans ou socialistes, représentants des villes ou des cantons, personne n'en voulait entendre parler. C'est seulement en juin, dans la commission des pleins pouvoirs du Conseil national, qu'elle trouva pour la première fois des partisans convaincus.

Mais, en tout état de cause, il fallait attendre la récolte des pommes de terre, pour appliquer une mesure si radicale. La date du 1er octobre qui a été choisie répond à ce souci. Il ne faut pas oublier, au reste, que la consommation actuelle n'excède pas 275 grammes par tête de population, de telle sorte qu'en appliquant la carte dès le 1er septembre par exemple, on aurait économisé 750 grammes par tête, soit l'alimentation de trois jours seulement !

Il est juste aussi de jeter un coup d'œil en arrière pour se rappeler les différentes phases par lesquelles nous avons passé à l'égard de l'approvisionnement en blé.

La première période commence avec la guerre et dure jusqu'en mars 1916. C'est la plus favorable. La Confédération trouve à acheter des blés en Amérique et elle n'a pas à s'occuper de leur transport maritime. Elle fait donc ses achats cif., c'est-à-dire livrables à Certe ou à Marseille.

Puis les difficultés commencent. On trouve encore du blé, mais le frêt se fait rare. La Confédération se met alors en rapport avec une maison de Londres qui se charge de fournir les vapeurs pour transporter le blé de New-York à Certe, lorsque le vendeur américain n'en trouve pas lui-même. Cette combinaison qui oblige la Confédération à acheter ses blés cif., c'est-à-dire livrables au pont de départ, devient de plus en plus la règle.

La troisième période commence en janvier. En automne 1916 déjà, le gouvernement anglais s'était vu obligé de concentrer entre ses mains le tonnage du monde entier pour le répartir rationnellement entre les Alliés et les neutres. Le 17 octobre 1916, il avisait le Conseil fédéral de cette mesure et, en même temps, se sont ouvertes des négociations en vue de fixer notre contingent de vapeurs, étant entendu que nous aurions à nous les procurer nous-mêmes. Nous avions besoin normalement de seize vapeurs par mois ; ce chiffre fut réduit à dix (il a été porté un peu plus tard à onze). L'arrangement fut conclu le 16 février dernier. Mais, dans l'intervalle, la France réduisait le nombre des trains de Certe pour la Suisse et, le 1er février, la déclaration de la guerre sous-marine sans merci vint encore compliquer la situation.

L'entrée en guerre de l'Amérique, qui date du 6 avril, ouvre une nouvelle phase de difficultés. Cette fois-ci, il ne s'agit plus de l'affrètement, mais de la marchandise. Peu à peu le marché se resserre, nous continuons à trouver des bateaux, mais le blé se fait rare. Finalement, le gouvernement américain met l'embrago sur tout le blé. Il faut des autorisations spéciales pour chaque chargement. Et l'on comprendra ce que cela veut dire lorsqu'on saura que depuis le 7 août, nous n'avons pas réussi à acheter ni à charger la plus petite quantité de blé. Nous avons donc encore des bateaux, mais plus de blé.

On voit que les difficultés n'ont pas été précisément en diminuant, et la situation ne pourrait plus guère empirer. S'améliorera-t-elle ? C'est ce que l'avenir nous apprendra sans doute. En tout cas, elle appelle des mesures immédiates, et c'est pourquoi la carte de pain est devenue une nécessité que personne ne songe plus à contester.

A vendre plusieurs chapeaux deuil, très peu portés, et deux costumes tailleurs (taille moyenne). — S'adresser rue Jaquet-Droz 13, au 2^{me} étage, à gauche. 18713

Adoption. Petite famille adopterait enfant contre versement. — Ecrire à A. B. E., poste restante, Mont-Blanc, Genève. 18707

A vendre un banc de charpentier avec les outils, en bon état. — S'adresser rue du Collège 27, au 1^{er} étage, à gauche. 18708

Pension. Jeune fille cherche à servir et à aider dans bonne pension, à l'heure de midi, contre repas. — Offres écrites, sous chiffres G. W. 18729, au bureau de l'IMPARTIAL. 18729

Cheval. On demande à louer, pour quelques semaines, un cheval de travail. — S'adresser chez M. H. Perrenoud, Les Bulles 43. 18604

Char. A vendre un beau char à bécettes et à ressorts. — S'adresser chez M. Alfred Ries, maréchal, rue du Progrès 1. 18560

Cadrans. On demande à faire des décalques, sur cadrans email, à domicile. — Ecrire, sous chiffres A. B. 18519, au bureau de l'IMPARTIAL. 18519

Bon achèvement sur dorures or, argent et métal, cherche travail en fabrique ou à domicile. — Ecrire sous chiffres A. B. 18521, au bureau de l'IMPARTIAL. 18521

Lapins. A vendre une femelle de lapin, avec 6 petits. 18518
S'adr. au bur. de l'IMPARTIAL

Dame ayant surtout l'habitude de limer et de manier des petites pièces, cherche travail quelconque à faire à domicile. — Offres écrites, sous chiffres F. M. 18510, au bureau de l'IMPARTIAL. 18510

A vendre fenêtres et fermetures doubles, jalousies, 1 porte pour milieu de corridor (largeur m. 1.20), avec guichet, 1 balance à peser l'or. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 18542

Emboîteur demande emboîtages soignés, chronographes et répétitions (poussoirs). — Adresser offres écrites, sous chiffres M. O. 18272, au bureau de l'IMPARTIAL. 18272

Remonteur demande des démontages et remontages soignés de 12 à 19 lignes. Ouvrage fidèle. — S'adresser rue du Nord 61, au sous-sol, à droite. 18492

Tonneaux A vendre des tonneaux et bonnes vides, en bon état. — S'adresser rue Léopold-Robert 18 B, au 2^{me} étage, à gauche.

Jeune Comptable expérimenté, exempté du service militaire, cherche place dans Maison de commerce de la ville. Entrée à convention. — Offres écrites, sous chiffres E. Z. 18538, au bureau de l'IMPARTIAL. 18538

Jeune Suisse allemand ayant bonnes notions de français, cherche une personne qui désire apprendre la langue allemande, pour étudier ensemble. 18662
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre de suite, dans de bonnes conditions, 2 grands buffets de cuisine vitrés, 1 armoire à linge en noyer massif, quantité d'oreillers, duvets et 2 matelas en crin animal. 18701
S'adr. au bur. de l'IMPARTIAL.

Personne de confiance cherche emploi; nettoyages d'escaliers de maison ou bureau. — S'adresser rue Numa-Droz 6, au rez-de-chaussée. 10658

Jeune commis parlant les 2 langues, cherche de suite place dans magasin ou bureau, dans n'importe quel branche (de préférence dans magasin de chaussures). Occuperait aussi place de remplaçant. — Offres sous chiffres W. G. 18664 au bureau de l'IMPARTIAL. 18664

Bonne cuisinière cherche place pour le 1^{er} septembre. — Offres écrites, sous chiffres F. Z. 18566, au bureau de l'IMPARTIAL. 18566

Servante, connaissant les travaux d'un ménage et sachant cuire, est demandée chez Mme Canton, rue Léopold-Robert 29. 18770

Jeune fille. On demande une jeune fille pour aider dans un petit ménage de trois personnes. Petit gage et vie de famille assurés. 18735
S'adr. au bur. de l'IMPARTIAL.

Lingère est demandée de suite, au Magasin de lingerie, rue du Pont 19. 18861

Commissionnaire. On demande de suite, dans comptoir de la place, un bon commissionnaire. 18695
S'adr. au bur. de l'IMPARTIAL.

Sertisseur. On demande, de suite, bon sertisseur ou sertisseuse à la machine. — S'adresser chez MM. M.-P. DREYFUS & Co, rue de la Serre 106. 18719

Sertisseur ou SERTISSEUSE au burin fixe, trouverait place stable et bien rétribuée dans Fabrique de La Chaux-de-Fonds. 18724
S'adr. au bur. de l'IMPARTIAL.

Horloger. Remonteur pour petites pièces anciennes « Flori », trouverait place avantageuse au Comptoir, rue des Tournelles 45. 18801

Jeunes filles et jeunes garçons sont demandés pour une partie facile. — S'adresser rue de la Côte 8. 18803

Commissionnaire. Jeune homme est demandé entre ses heures d'école (de suite). — S'adresser rue du Parc 66, au 1^{er} étage. 18816

Manœuvre. Jeune homme robuste, est demandé pour le 3 septembre. — S'adresser au bureau, rue des Fleurs 6.

Couturières sont demandées pour époque à convenir. — Ecrire sous chiffres A. B. 18537, au bureau de l'IMPARTIAL. 18537

Jeunes filles On demande deux jeunes filles pour travail facile (savonneuses). Rétribution immédiate. 18548
S'adr. au bur. de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. Jeune homme est demandé pour faire les commissions. — S'adresser rue du Parc 25, au 1^{er} étage. 18514

Munitions. Jeunes garçons sont demandés pour travaux faciles. — S'adresser rue du Temple-Allemand 33-a. 18475

MM. les négociants sont invités à ne pas attendre au dernier moment pour remettre à l'Impartial leurs annonces en vue du

JEUNE

Prix spéciaux pour annonces à l'année ou contrats de lignes

Les grandes annonces, reçues avant midi, peuvent paraître le lendemain. Mais il est préférable de ne pas attendre à la dernière heure et de les donner au plus tôt

Emailleuses. Ouvriers et ouvrières, connaissant bien la mécanique et la petite orfèvrerie, trouveraient places stables et gages élevés. — S'adresser Ateliers Walthier Faivret, rue du Parc 44. 18515

Pour cas imprévu, à louer, pour chambres contiguës non meublées (rez-de-chaussée). Convientrait aussi pour bureau (près poste et gare). — S'adresser rue de la Serre 79, au magasin. 18711

Chambre. A louer chambre meublée (2 lits), bien éclairée, électricité installée, à deux messieurs solvables et travaillant dehors. — S'adresser rue Numa-Droz 102, au 2^{me} étage, à droite. 18559

Chambre. A louer jolie petite chambre meublée. Prix modéré. — S'adresser rue de la Promenade 34, au 1^{er} étage. 18463

A louer de suite chambre meublée dans le quartier de l'Ouest. 18652
S'adr. au bur. de l'IMPARTIAL.

Chambre à louer, dans maison d'ordre, à un monsieur sérieux et travaillant dehors, une jolie chambre au soleil, avec électricité. — S'adresser rue du Nord 75, au 3^{me} étage, à droite. 18712

Demoielle honnête et sérieuse, travaillant dehors, cherche à louer chambre meublée, de suite ou à convenir (si possible électricité). Ecrire, sous chiffres L. R. 18532, au bureau de l'IMPARTIAL. 18532

Jeune homme cherche chambre bien meublée, au centre. — Ecrire sous chiffres B. R. 1900, Poste restante. 18533

On dem. à louer pour de suite un appartement, pour 2 personnes tranquilles, un petit appartement d'une chambre et cuisine, ou à défaut une chambre non meublée, indépendante. — Ecrire sous chiffres L. P. 18503, au bureau de l'IMPARTIAL. 18503

Chambre. Jeune homme cherche chambre, au soleil. — S'adresser au Café de Tempérance, Place Neuve 12.

Maîtrise. Ouvriers et ouvrières, connaissant bien la mécanique et la petite orfèvrerie, trouveraient places stables et gages élevés. — S'adresser Ateliers Walthier Faivret, rue du Parc 44. 18515

Manœuvre. Pour des travaux d'entrepôts, on demande un manœuvre disposant de 1 ou 2 jours par semaine. — S'adresser à M. Maurice Weill, huiles et graisses industrielles, rue du Commerce 55. 18564

Coupeuse de balanciers est demandée. Eventuellement, on apprendrait la partie à jeune fille ayant déjà travaillé sur une partie d'horlogerie. — Ecrire sous chiffres J. B. 18543, au bureau de l'IMPARTIAL. 18543

Femme de chambre sérieuse et connaissant bien son service est demandée chez Mme Wyss, Place de l'Hôtel de ville 2, au 2^{me} étage. 18527

Berger. On demande un jeune garçon pour garder les vaches, pour la fin août. — S'adresser Bulles 4. 18474

On demande une personne de confiance, disposant de 2 à 3 heures par jour; à défaut, jeune fille. — S'adresser rue Numa-Droz 2, au 3^{me} étage à gauche. 18491

Personne. On demande une personne, disposant de deux heures tous les matins, est demandée. — S'adresser rue Numa-Droz 59, au 1^{er} étage. 18654

Ressorts. On demande une bonne ouvrière, connaissant la pose des crochets et l'emballage. — S'adresser chez M. Ch. Ryser et Cie, rue Numa-Droz 178. 18690

Rez-de-chaussée à louer pour le 31 octobre, de 3 chambres, dépendances, jardin, électricité. Suivant désir, un local de 35 m² serait disponible. S'adr. au bur. de l'IMPARTIAL. 18646

BANQUE FÉDÉRALE S. A.

Capital et Réserves: Fr. 56,250,000.—

LA CHAUX-DE-FONDS

Comptoirs à: Bâle, Berne, Genève, Leusanne, St-Gall, Vevey et Zurich

COUPONS

Nous sommes domicile de paiement des coupons et titres sortis aux tirages des valeurs suivantes:

Au 26-31 Août 1917

- 3 1/2 % Chemin de fer Nord Est Suisse 1894, 1896 et 1897.
- 4 % Canton des Grisons 1911 et 1912.
- 3 3/4 % Commune de La Chaux-de-Fonds 1892.
- 3 1/2 % Banque Cantonale Neuchâteloise 1903 (Oblig. foncières).
- 4 1/2 % Société Suisse de Spiroux.

Au 1^{er} Septembre 1917

- 3 % Rente fédérale des Chemins de fer.
- 3 1/2 % Canton de Vaud 1888 et 1904.
- 4 % Canton de Genève 1912.
- 4 % Ville de Genève 1889, 1893 et 1896.
- 5 % Ville de Berne 1915.
- 4 % Ville de Lucerne 1908.
- 4 1/2 % Ville de Neuchâtel 1913.
- 4 % Crédit foncier Vaudois 1900 (Série E).
- 4 1/2 % Caisse Hypothécaire du Canton de Fribourg 1913.
- 4 1/2 % Tavannes Watch Co (1^{re} hyp.).

MISE A BAN

La S. A. Immeuble Montbrillant No 13, à La Chaux-de-Fonds, met à ban les terrains de dégagements aux alentours de la dite propriété.

En conséquence, défense formelle est faite de pénétrer sur ces terrains et d'y apporter n'importe quelle dégradation.

Toute contravention sera rigoureusement poursuivie et les parents sont responsables de leurs enfants.

Pour S. A. Immeuble Montbrillant 13: Les architectes, Prince, Béguin et Bourquin.

Mise à ban autorisée, P-23358-C
La Chaux-de-Fonds, le 20 août 1917.

Pour le Juge de Paix: L'Assesseur, (signé) Jules Dubois, avocat.

Société Suisse pour l'assurance du mobilier

le dernier délai de paiement de la contribution est fixé au

31 août 1917

Surtaxes à partir du 1^{er} Septembre.

P 20333 C 17742 L'AGENT DE DISTRICT Henri-Virgile SCHMID.

Bains de Gutenberg (Berne)

Station balnéaire et climatérique, recommandée pour cures d'automne. — Prospectus illustré par le Propriétaire: J. H. 10200 s. J. Schürch-König.

42 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL

L'AMOUR QUI DEMEURE

PAR L'AUTEUR DE «DORA THORNE»

Traduit de l'anglais par M^{lle} E. Dubois

A mesure que sa contrainte et son embarras augmentaient, son amour pour son enfant grandissait dans la même proportion; c'était la seule chose qui la rattachât à la vie, et cette affection devenait de jour en jour plus absorbante. L'effet du chagrin sur son tempérament sensible et délicat était effrayant.

Lady Marche se désespérait. Elle écrivit de nouveau à sir William, dont l'avis restait le même: voyages, changement, distractions.

— Comment réussirais-je à lui en procurer? disait la pauvre mère en larmes, quand elle me répond invariablement avec son regard triste et navré qu'elle est si fatiguée.

Madoline consultée fut d'avis qu'il fallait suivre l'avis du docteur. Pourquoi ne pas essayer un voyage sur mer? Pourquoi ne pas aller par eau d'un endroit à l'autre en laissant la petite à la garde de lady Marche?

On en parla à Elaine, qui consentit, mais refusa de partir sans Victoria; partout où elle irait, l'enfant aux yeux bleus la suivrait également. Ce ne fut pas sans peine qu'on l'en dissuada, en lui représentant le fâcheux résultat de ces déplacements continuels pour une enfant si jeune.

Leur première excursion serait en Sicile. Sir Aldewin désirait voir Palerme, et Madoline nar-

lait du fameux pèlerinage de Sainte-Rosalie, dont elle avait lu la description. Les bateaux à vapeur faisaient le service deux fois par semaine; ils iraient d'abord en Sicile, puis, si Elaine le désirait, on pousserait jusqu'en Afrique, pour donner un coup d'œil à Tunis et aux ruines de Carthage.

Sir John avait préparé un charmant petit itinéraire, qui reçut l'approbation générale, mais, au moment du départ, tous se rappellèrent dans la suite combien il avait été difficile à lady Chesleigh de changer ses plans; ils se souvinrent que jusqu'à la dernière minute elle avait serré l'enfant dans ses bras en couvrant de larmes son petit visage.

— Avez-vous quelque appréhension au sujet de votre voyage, Elaine? demanda lady Marche.

— Non, ce n'est pas une appréhension, mais plutôt un étrange pressentiment que je ne saurais expliquer, mère.

Ils se rappellèrent également qu'au moment où la voiture vint les prendre, sir John, l'air très fier, avait ouvert un paquet et déployé une couverture de voyage rouge et or.

Elaine le remercia d'un sourire et d'un baiser, et le dernier souvenir qui resta aux parents fut celui du pâle visage tourné vers eux, rendu plus pâle encore par le contraste qu'offraient les couleurs brillantes du châle rouge et or jeté sur le bras de la jeune femme.

Madoline les accompagnait. Quand lady Marche en fit la proposition, Elaine n'éleva aucune objection; c'était, lui semblait-il, une sorte de rétribution. Elle avait privé pour la vie son mari de la société de Madoline, elle ne pouvait y remédier mieux qu'en cherchant à les rapprocher. Elle ignorait que dans les moments où elle-même demandait à être laissée seule, aucune parole ne s'échangeait entre eux et que leur attitude demeurait celle de deux étrangers.

C'est par une magnifique journée que la « Villa-Rocca » partit pour Messine. Les eaux bleues de la Méditerranée étincelaient au soleil, les vagues languissantes expiraient sur la rive, le ciel avait cet azur profond particulier à l'Italie. Les montagnes et les collines revêtues de pampres, les pentes verdoyantes et les innombrables beautés de ce pays enchanteur disparaissaient peu à peu à leur vue.

Tous trois étaient restés sur le pont, mais lady Chesleigh s'éloigna pour s'appuyer au parapet du côté opposé. Madoline la suivit aussitôt; elle avait promis à lady Marche de ne pas la perdre de vue, mais Elaine ne lui répondit que par un sourire distrait.

— Je voudrais, dit-elle, penser pendant que le soleil brille sur la mer. Restez auprès de sir Aldewin, Madoline, je vous en prie.

— Je veillerai tout d'abord à ce que vous ayez un siège confortable et des couvertures, chérie; cela vaudra mieux que de m'entretenir avec sir Aldewin.

Elle prépara à sa cousine un siège moelleux et s'éloigna. Demeurée seule, la jeune femme éprouva une sorte de soulagement; c'était si rare. Son père, sa mère ou une autre personne intervenaient toujours dans ses moments de solitude, et elle était heureuse d'échapper de temps en temps à leur excessif empressement.

Elle contempla longuement le ciel, la mer bleue les vagues légères, qui semblaient s'avancer à la rencontre du navire dans cette course rapide. L'azur des cieux se reflétait dans la profondeur des eaux, et elle eut soudain l'impression de se trouver une fois encore sur le ciel de l'autre monde. Des vagues au ciel bleu, la distance n'était pas grande. Oh! pourquoi celui-ci ne s'était-il pas entr'ouvert pour elle dans cette fatale nuit?

La vision des changements qu'entraînerait sa disparition passa devant ses yeux. Son père et

sa mère, bien qu'écrasés par le chagrin, seraient en même temps délivrés de toute anxiété à son sujet; sa cousine souffrirait; Aldewin s'attristait un moment; il parlerait de nouveau d'amour à Madoline et l'épouserait. Ils habiteraient Southwold, se souviendraient d'elle et parleraient d'elle avec tendresse et pitié. Ils se raconteraient leurs souffrances réciproques, sympathiseraient l'un avec l'autre, et regardant ensemble le portrait de la galerie de Southwold, diraient qu'elle était belle et bien jeune pour mourir; puis ils échangeraient un long regard d'amour; pour eux, sa mort aurait été le commencement du bonheur. Madoline serait une mère pour son enfant... Tout à coup, elle leva les mains avec un cri étouffé. Non! ils ne l'auraient pas! elle l'emporterait avec elle, ils n'auraient pas sa petite Perle, comme l'appelait sir John dans son admiration enthousiaste...

Une douce voix l'arracha à cette pensée.

— Elaine, disait-elle, n'avez pas l'air si désespéré, ma chérie; il y a dans votre expression quelque chose qui m'effraie.

Madoline s'était penchée vers elle, son beau visage exprimait toute son anxiété.

— J'ai promis à lady Marche de veiller sur vous; depuis une demi-heure, je ne vous quitte pas des yeux et je lis sur votre physionomie la souffrance sinon le désespoir. Qu'est-ce donc qui l'y a imprimé?

— Je ne puis vous le dire, répondit Elaine froidement.

— Oh! ma chérie, ne ferez-vous pas un effort pour chasser ces noires pensées? Essayez, nous vous aimons tant. Vous savez que votre sourire est notre rayon de soleil à tous; faites, en sorte que j'aie la joie de vous ramener en Angleterre forte et bien portante.

(A suivre.)

Les faits de guerre

Le front français

La bataille de Verdun

Les combats continuent autour de Lens et de Beaumont

Communiqué anglais

LONDRES, 27 août. — Nous avons réussi ce matin un coup de main à l'est de Oostaverne et fait quelques prisonniers.

Communiqué allemand

BERLIN, 27 août. — Groupe du kronprinz Rupprecht. — En Flandres, le combat d'artillerie a augmenté considérablement vers le soir sur la côte, ainsi que entre l'Yser et la Lys et a continué pendant la nuit. Ce matin, de fortes reconnaissances anglaises se sont avancées plusieurs fois contre nos lignes; elles furent toutes repoussées. Depuis le canal de la Bassée jusqu'à Lens, une forte préparation d'artillerie précéda d'intenses poussées anglaises qui commencèrent peu avant la nuit au nord-ouest de Lens et échouèrent avec des pertes. Des rencontres devant nos positions à l'ouest de le Catelet ont continué pendant la journée avec un succès variable. Près des fermes Malakoff et Cologne, l'ennemi a obtenu des avantages locaux; mais ses tentatives d'élargir ses succès ont échoué avec de graves pertes.

Groupe du kronprinz. — Sur le Chemin-des-Dames et en Champagne occidentale, vif combat d'artillerie par intermittence. Au sud d'Ailles, des attaques partielles françaises, grâce à notre feu de défense, ne purent parvenir jusqu'à nos obstacles.

Devant Verdun, à l'ouest de la Meuse, en général calme.

Sur la rive orientale, les combats ont été acharnés jusque tard dans la nuit. Des attaques françaises déclenchées après un feu en rafales près de Beaumont et dans les bois des Fossés et de Chaume, nous avaient rejeté d'abord hors de Beaumont et des bois. Dans une contre-attaque, nous avons repris le village et les bois en faisant quelques centaines de prisonniers. Vers le soir, les forces françaises s'avancèrent de nouveau à l'attaque, provoquant de nouveaux combats pour la possession de Beaumont. Les combats durent encore.

Entre la vallée de la Meuse et la route Beaumont-Vacheraville, toutes les attaques des Français ont échoué.

Le capitaine baron de Richthofen a abattu son cinquante-neuvième adversaire.

Fronts russe et roumain

Les austro-allemands voient leurs attaques repoussées

Communiqué russe

PETROGRAD, 27 août. — Front occidental: Fusillades et reconnaissances d'éclaireurs.

Front roumain: Dans la nuit du 25 août, l'ennemi qui avait attaqué les positions roumaines dans la région au sud d'Ocna, a été repoussé. Dans la direction de Bezei-Wazarguel, l'ennemi a prononcé quelques attaques. Le 25 août, dans la région nord-est de Sovieja, une hauteur où il réussit à prendre pied a été reconquise par notre contre-attaque. Dans la soirée du 25 août, les feux de nos mitrailleuses ont détruit un hydro-avion de l'ennemi qui est tombé en flammes dans ses positions.

Front du Caucase: En coopération avec notre flotte, nous avons entrepris une attaque contre la ville d'Ordou.

Sur la mer Noire, un grand nombre de bâtiments ont été détruits et nous avons fait sauter onze bateaux à moteur, ainsi que sept goélettes.

Communiqué allemand

BERLIN, 27 août. — Front du prince Léopold de Bavière. — Au nord-ouest de Jakobstadt, les Russes ont évacué quelques positions sur la rive sud de la Dvina. Nous les avons occupés. Près de Baronovitchi et au nord-ouest de Luck, après des attaques de reconnaissance heureuses pour nous, le feu a augmenté. Près de Husiatin, notre feu d'artillerie a enrayé une tentative d'attaque des Russes.

Front de l'archiduc Joseph. — Les troupes allemandes ont arraché aux Roumains quelques positions de hauteur au nord-ouest de Soveja. De violentes contre-attaques ennemies ont échoué avec des pertes.

Groupe Mackensen. — Aucun événement particulier.

La participation japonaise

MILAN, 26 août. — La « Perseverenza » annonce que, dans les milieux politiques parisiens, le bruit court que des négociations actives seraient conduites en ce moment entre les gouvernements de l'Entente en vue d'une participation active du Japon à la guerre.

L'incendie de Salonique

SALONIQUE, 27 août. — Le roi Alexandre est arrivé à Salonique. Il a été reçu par le général Sarrail, le maire de la ville, M. Anghelakis, et par plusieurs généraux alliés. Le souverain a visité les ruines de la ville et témoigné beaucoup de tristesse et de pitié pour les victimes. Il s'est rendu, ensuite au palais du gouverneur. Il a eu, après déjeuner, un long entretien avec le général Sarrail. Après avoir pris quelque repos, le roi Alexandre est allé visiter les camps de réfugiés, qui l'ont accueilli avec respect, mais en silence.

Auparavant le roi, en compagnie de MM. Mercatès et Anghelakis, avait été déposer une gerbe de fleurs sur le monument commémoratif de l'assassinat du roi Georges. Personne n'assistait à cette petite cérémonie. Le roi est reparti pour Athènes, salué à la gare par le général Sarrail.

Le front austro-italien

La lutte est acharnée au nord de Goritz

Communiqué italien

ROME, 27 août, à 16 h. — Sur le haut plateau de Bainsizza, l'intensité de la lutte a augmenté. L'ennemi, avec un extrême acharnement et le plus large emploi de forces, cherche à contrarier notre avance vers la lisière orientale. Les troupes ont affronté résolument la nouvelle résistance de l'ennemi et l'ont troublée en plusieurs points. Les bataillons alpins du Tonale et du Pasubio se sont distingués par leur conduite héroïque. Dans la journée d'hier, nous avons capturé de nouveau 500 prisonniers.

Nos avions, par des bombardements répétés et meurtriers ont porté la destruction sur les arrières de l'adversaire, accroissant le désordre de la retraite précipitée.

Communiqué autrichien

VIENNE, 27 août. — La onzième bataille de l'Isonzo continue. Les attaques des Italiens ont été de nouveau dirigées contre nos lignes du plateau Bainsizza-Heiligengeist et au nord de Goritz. Le combat a été extrêmement violent, notamment à l'est de Auzza, où le régiment No 47 de Styrie, le 37^e de chasseurs dalmates et d'autres troupes ont tenu tête avec succès à l'ennemi, ainsi que sur le Monte San Gabriele éprement disputé. Les vaillants défenseurs se maintiennent contre toutes les attaques. Sur le plateau du Carso, escarmouches d'avant-postes. Trois avions italiens ont été abattus par les batteries terrestres.

L'heure est grave

BERLIN, 27 août. — Du major Morath, dans la « Deutsche Tageszeitung » :

L'appui donné à l'attaque italienne par les batteries lourdes de la marine, ancrées aux débouchés de l'Isonzo, est remarquable. Les Italiens veulent évidemment détruire les puissantes fortifications de l'Hermada. Il faut espérer que les Allemands ont conscience de la gravité de l'heure actuelle. Les empires centraux sont obligés aujourd'hui de résister à trois formidables attaques: à Verdun, dans les Flandres et sur l'Isonzo.

VIENNE, 17 août. — Les journaux autrichiens commentent avec anxiété les opérations sur le front italien; la « Neue Freie Presse » écrit :

Il ne faut pas faire comme l'autruche et cacher la tête dans le sable pour ne pas voir le danger. Les Italiens ont déjà obtenu des succès remarquables et s'ils devaient s'élargir, notre défense se trouverait gravement compromise.

En Abyssinie

LE CAIRE, 27 août. — On mande d'Addis-Abeba que Lidj Jeassu s'est échappé de la forteresse de Magadala où il était bloqué depuis six mois, après avoir battu 300 gersriers, qui en gardaient les issues. Lidj Jeassu s'est réfugié dans les montagnes, à deux journées de marche de Magadala. La poursuite ne pourra continuer qu'à la fin de la saison des pluies. Le premier ministre Haile Georgis a été arrêté et enchaîné. Le bruit court qu'il complotait contre le gouvernement.

Les événements en Russie

Korniloff à la conférence de Moscou

PETROGRAD, 27 août. — Le généralissime Korniloff n'est parti qu'hier soir pour Moscou, après ses conversations téléphoniques avec M. Kerensky. Les journaux disent que le général Korniloff hésiterait à aller à la conférence, considérant l'attitude du gouvernement sur l'organisation de l'armée comme imprécise. M. Kerensky a réussi à dissiper tous les doutes.

MOSCOU, 27 août. — Le généralissime est arrivé à Moscou. Il a été salué par de nombreuses notabilités et l'attaché militaire français. Au discours de bienvenue, M. Korniloff a répondu qu'il se félicitait de pouvoir transmettre à son armée que le mot d'ordre, à Moscou, n'est pas l'internationalisme, mais salut de la patrie et continuation de la guerre jusqu'à une fin victorieuse. La foule lui a fait des ovations.

La conférence compte 2500 délégués et représentants du parti d'organisation confédérative de toute la Russie.

La séance reprendra demain. 91 orateurs sont inscrits.

La question militaire ne serait pas encore résolue

TURIN, 27 août. — La « Stampa » donne les informations suivantes sur les motifs de la démission probable du gérant du ministère de la guerre russe Savinkoff :

Les motifs les plus vraisemblables paraissent être que la question militaire, qui semblait résolue par l'avènement de Kerensky, ne l'est pas encore en réalité. Le général Korniloff avait subordonné son acceptation définitive du commandement suprême à la concession de pouvoirs quasi-dictatoriaux. La requête avait été discutée. Le généralissime s'était rendu plusieurs fois à Petrograd et le ministre des affaires étrangères Terechenko était allé fréquemment au quartier général. L'accord paraissait conclu, lorsque Korniloff parut de nouveau dans la capitale accompagné du général Scherenissoff, ex-commandant des armées du sud-ouest. Il se rendit au siège du gouvernement, réuni en session extraordinaire, pour lui exposer une série de propositions d'extrême urgence.

Les conclusions des deux généraux étaient que le rétablissement de la hiérarchie et des sanctions disciplinaires, la peine de mort comprise, ne suffisaient pas. Il faudrait supprimer les comités des soldats ou bien les réduire à de simples cercles d'amusement. Il faudrait surtout refaire l'éducation des masses en leur démontrant les causes pour lesquelles la guerre ne peut pas finir en ce moment. Il paraît que M. Savinkoff considéra ces propositions comme excessives, tandis que ses collègues étaient d'avis contraire. Les divergences auraient donné lieu à la démission du gérant du ministère de la guerre.

La conférence qui s'est ouverte à Moscou nous dira peut-être si l'accord entre Korniloff et Kerensky est complet.

Etranglés et simulateurs

Une affaire dont le mystère n'est pas encore éclairci rappelle un procès qui fut plaqué en 1864 devant la Cour d'Aix par Jules Favre et Lachaud, et dont les débats, qui durèrent près de huit jours, passionnèrent toute la France.

Un soir, vers sept heures, la fille Hauterive, récemment entrée comme cuisinière chez M. Armand, riche propriétaire à Montpellier, crut entendre des cris et des plaintes dans la cave. Elle courut avertir son maître, que cette nouvelle ne parut point troubler et qui se contenta de lui dire : « Prenez la clef de la cave et voyez ce que c'est. » La bonne descendit et, derrière la porte, trouva le cocher de la maison, Maurice Roux, étendu sur le sol, les mains ligotées dans le dos, incapable de parler, déjà presque râlant.

Transportée à l'hôpital, la victime était dans un état si grave que les magistrats se firent d'abord scrupule de la fatiguer de questions; puis, comme la religieuse déclarait que le malade ne passerait pas la nuit, ils se décidèrent à l'interroger. Maurice Roux ne répondait que par signes; on lui demanda à l'aide d'un alphabet si quelqu'un l'avait frappé et le nom de l'assassin. Il désigna Armand. Armand fut arrêté.

Contre toute apparence, le blessé guérit et recouvra la parole. Il donna alors des détails; il expliqua que son maître le haïssait et avait voulu le tuer parce que Roux avait traité sa maison de « baraque ». Motif bien futile pour une telle vengeance, mais tout le monde convenait qu'Armand était fort irascible. Armand niait et se démenait comme un diable. Sa cuisinière avait pu constater son sang-froid quand elle lui avait parlé des cris entendus dans la cave; elle l'avait trouvé fredonnant; est-ce l'attitude d'un homme qui vient d'assassiner? D'ailleurs, l'attitude de la victime était bien singulière; les blessures qu'il portait au cou et qui le faisaient râler n'étaient que des égratignures, et, au contraire, la corde qui entravait ses mains était nouée à six tours avec une insistance tout à fait inutile, avec un luxe de soin où il y avait de la mise en scène et de l'affectation. Et Armand accusait tout net le cocher de chantage et de simulation. Spéculant sur le renom de violence de son maître, Maurice Roux se serait lié les mains lui-même, après s'être un peu étranglé, et aurait joué la comédie jusqu'à se donner des airs d'agonisant. Des propos qu'on rapportait de lui rendaient cette supposition vraisemblable, car on l'avait entendu dire, peu de temps avant l'affaire : « Quand j'aurai mes 50,000 francs !... »

La justice n'était pas moins prévenue contre Armand. La science aussi tendait à le condamner; quatre médecins étaient venus affirmer devant la Cour d'assises que l'assassinat ne faisait aucun doute, lorsqu'à la demande de Jules Favre, le docteur Ambroise Tardieu exposa toutes les raisons qu'il y avait de croire à la simulation. Deux de ses confrères déposèrent dans son sens et le professeur Gromier, passant de la parole aux actes, démontra au jurés, en se liant lui-même, que Roux avait pu le plus aisément du monde se nouer les poignets à six tours dans le dos.

Il serait trop long de raconter toute l'affaire; disons seulement qu'elle se termina par un verdict bizarre. Les jurés acquittèrent Armand du chef d'assassinat, persuadé qu'il n'avait ni étranglé ni lié son domestique; mais ils lui infligèrent des dommages-intérêts, convaincus que ce maître violent l'avait au moins frappé. Ils en fixèrent le chiffre à vingt mille francs; Maurice Roux, ainsi qu'il l'avait annoncé, en demandait cinquante mille.

Chronique suisse

Les attachés militaires étrangers.

On sait que les principales puissances entretiennent à Berne des attachés militaires. Le rôle de ces agents consiste à renseigner leurs gouvernements respectifs sur notre armée, ses transformations et ses expériences. La guerre ayant éclaté, il eût semblé naturel que ces officiers appartenant aux armées belligérantes rentrassent chez eux; ils y auraient trouvé un champ d'activité autrement intéressant et plus glorieux que celui qui leur était offert par la ville fédérale.

Chez nous, dans une période si orageuse, leur présence, leurs rivalités, leur action insuffisamment définie causent quelque gêne et s'accroissent mal avec notre neutralité.

Notons à ce propos que les attachés d'Autriche et d'Allemagne sont les seuls qui n'aient pas quitté leur poste un seul instant au cours de la guerre. La France a donné un commandement au colonel Pageot et l'a remplacé par le général Morier, rappelé du front. L'Angleterre vient de

charger le colonel Wyndham de remplir les fonctions attribuées jusqu'ici au colonel Picot, celui-ci étant affecté à un autre service. L'Italie a tout récemment envoyé au feu le colonel Bucalo, remplacé à Berne par le colonel Villa, revenu du Trentin.

Quant à MM. von Einem et von Bismarck, ils sont inamovibles. Ce dernier en particulier a montré les services qu'il savait rendre; l'empire ne voudra jamais l'exposer aux risques des combats.

Manger notre orge vaut mieux que de la boire.

On écrit de Morges, à la « Gazette » :

« Ces jours derniers ont passé en gare de Morges, à destination de la Brasserie d'Orbe, 4500 kilos d'orge provenant de la place de Bière, propriété de la Confédération, misés sur pied il y a quelques jours.

A ce propos on se demande si l'avoine ne serait pas aussi bien venue que l'orge, auquel cas on aurait pu constituer une provision pour les chevaux de la Confédération qui sont mis à la portion congrue; ou encore s'il n'aurait pas été préférable de conserver cette orge pour la nourriture du pays plutôt que de la transformer en bière dont on se passe le plus facilement du monde. »

L'augmentation du prix des loyers

25 août.

Au Conseil Communal, En Ville.

Monsieur le Président et Messieurs,

Les plaintes toujours plus nombreuses qui nous parviennent de la part de locataires concernant l'augmentation du prix des loyers et la résiliation de baux, nous obligent à venir vous prier de prendre des mesures à ce sujet, conformément à l'arrêté du Conseil fédéral (18 juin 1917) relatif à la protection des locataires.

Il sont déjà trop nombreux en notre ville, les propriétaires qui ont avisé leurs locataires d'une augmentation de loyer, ou qui résilient, à seule fin de pouvoir faire subir sans rouspétance à un nouveau preneur, un prix à leur convenance.

Nous savons que des locataires se sont déjà plaints au Conseil communal à ce sujet; en outre, votre secrétaire, M. W. Jeanneret, directeur de Police, a été, à plusieurs reprises depuis le mois d'avril dernier, mis au courant de la situation par le président de la Ligue des locataires. Des faits précis lui ont été signalés et le moyen de les vérifier était de faire une enquête approfondie.

Nous savons également que des locataires habitant depuis longtemps notre ville, et dont les baux sont résiliés depuis le terme du printemps, n'ont pas encore réussi à trouver un logement pour le terme prochain. Si nous laissons faire, de vieux Chaux-de-Fonnières se trouveront sans abri d'ici quelque temps et seront remplacés par des personnes venant du dehors, et qui ne resteront chez nous que pendant la durée de la guerre. L'intérêt de notre industrie nous oblige à envisager sérieusement cette situation.

Le président de la Ligue des locataires se tient à disposition du Conseil communal pour préciser les faits qui motivent la présente correspondance.

Nous devons vous rappeler que le Grand Conseil, dans sa dernière session, a entendu un rapport du Conseil d'Etat sur la question des locations, rapport concluant que :

« D'une manière générale, une hausse des loyers ne doit pas avoir lieu aussi longtemps que persisteront les circonstances économiques actuelles. Si le fait devait se produire sans que le propriétaire pût justifier, par des transformations de son immeuble, nous prendrions les mesures nécessaires. »

Voilà ce que dit le Conseil d'Etat.

Depuis, la situation ne s'est certainement pas modifiée. Si le travail est abondant en notre ville, l'augmentation du coût de la vie est tel que les ouvriers chargés de famille ont de la peine à nouer les deux bouts.

Les nombreuses mères de famille qui doivent travailler en fabrique pour parfaire le salaire du chef de famille en donnent une preuve concluante.

Les mobilisations de l'élite, qui ont lieu deux fois cette année, et celle de la landwehr, ne sont pas pour faciliter la vie de certains de nos concitoyens.

Rappelons également l'arrêté du Conseil fédéral du 18 juin 1917, qui dit dans son article premier :

« Les gouvernements cantonaux sont autorisés à édicter sous la forme d'ordonnance, dans le sens des prescriptions qui suivent, des dispositions contre l'élévation des loyers et la résiliation de baux à loyer. Ils peuvent déléguer cette autorisation à des communes déterminées. »

En conséquence de ce qui précède, nous vous prions de prendre des mesures pour que :

1. Aucun logement ne soit loué en notre ville à un prix supérieur à celui établi en 1914.
2. Aucune résiliation ne puisse se faire sans l'accord complet des deux parties.
3. Nomination d'une commission qui serait chargée de la protection des locataires, contre l'élévation des loyers et la résiliation de baux, ainsi que toutes les questions s'y rattachant.

Une prompt solution de la question que nous vous soumettons nous paraît nécessaire, si nous désirons éviter en notre ville des incidents désagréables.

Veillez agréer, Monsieur le président et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Ligue des locataires :
LE PRESIDENT.

Les délégués à l'Union ouvrière et les Comités de syndicats, dans leur séance de vendredi soir, ont décidé à l'unanimité d'appuyer la requête de la Ligue des locataires. Les mesures préconisées sont urgentes. L'assemblée insiste auprès du Conseil communal pour qu'il y soit donné suite à bref délai.

Au nom de l'Union ouvrière :
LE PRESIDENT.

DERNIERE HEURE

La bataille continue en Flandre et à Verdun

Les Italiens progressent sur le plateau de Bainsizza

Journaliste français arrêté

L'importance de la victoire italienne

ROME, 27 août. — La conquête du Monte Santo porte un coup terrible à la défense nord de Gorizia. Depuis mai dernier, les Autrichiens défendaient avec acharnement le sommet de la montagne. Un couvent en ruines et les maisons l'entourant forment une masse informe de pierres se détachant sur le sol rougeâtre. C'est tout ce qui reste du sommet rongé par le bombardement incessant des Italiens. A deux reprises, pendant la dernière offensive, on vit des patrouilles italiennes s'avancer vers le sommet, s'accrochant aux pentes rapides qui montent de l'Isonzo; mais la violence du feu de la grosse artillerie autrichienne, cachée dans la forêt de Tarnovo, empêchait tout être humain de se maintenir près du sommet, défendu par des troupes réfugiées dans les cavernes nombreuses sur les pentes septentrionales et sortant seulement au moment de l'attaque.

Le Santo tombé, une série de hauteurs dominant Gorizia, le San Gabriele, le San Daniele, le San Catarina, le San Marco sont menacés, car le débarquement italien au nord d'Anhovo fait tache d'huile et la conquête du Vhr, sur le haut plateau de Bainsizza, entre les cotes 675 et 711, prouve que Cadorna opère un mouvement tournant très hardi, menaçant le val Chiappovano, où les Autrichiens battus retirent en hâte leur grosse artillerie. Le généralissime vient de se montrer habile manœuvrier; il a réussi, sur un terrain propice à la défense, à faire 21,000 prisonniers; trois corps d'armée sont complètement anéantis.

Toute l'Italie fête la prise du Santo, théâtre de tant de luttes héroïques; les rues sont pavées de drapeaux italiens et alliés; les manifestants acclament l'armée victorieuse.

ROME, 27 août. — On a publié dimanche soir la note officielle suivante :

« Maintenant que la manœuvre opérée depuis le commencement de la bataille actuelle par la deuxième armée a atteint un certain développement, les raisons qu'il y avait de se taire sur les objectifs de cette offensive n'existent plus. Le plateau tombé au pouvoir des troupes de la deuxième armée italienne avait été transformé par les Autrichiens en un formidable camp retranché. Il comprenait plusieurs lignes offensives, avec des systèmes de batteries dissimulées dans les ondulations du terrain. Le gros des troupes ennemies est en pleine déroute, devant les soldats italiens, qui continuent intrépides et infatigables, à abattre leur résistance acharnée. Des troupes de mitrailleuses et d'artillerie légère couvrent le mouvement de retraite, coupé de vives actions d'arrière-gardes, qui n'arrêtent pas l'offensive des Italiens. Sur quelques points, le vallon de Chiappovano est rejoint et dépassé. Cette avance sur une profondeur variant entre 6 à 9 kilomètres à vol d'oiseau, dans une région naturellement difficile et de plus, fortifiée par l'art de la guerre est le résultat de notre combinaison d'attaques violentes et de manœuvres habiles.

Au cours de cette bataille, pour la première fois sur le front italien, on est parvenu à abandonner enfin la forme restreinte de la guerre de position, pour développer une manœuvre rapide, et serrée, laquelle, appuyée par une série de puissantes attaques frontales, a déterminé l'effondrement de lignes autrichiennes entières, c'est-à-dire de tout le système de défense du plateau de Bainsizza. En effet, après s'être emparées du point principal, à savoir le nœud septentrional des lignes autrichiennes, les troupes italiennes, débarrassées de l'obstacle des fils barbelés et libres d'avancer à découvert, ont entouré tout le restant du système défensif, appuyant puissamment les attaques frontales. L'ennemi, menacé sur ses flancs, a cherché vainement à se cramponner au terrain. Sa résistance a été vaincue. Depuis le moment du passage de l'Isonzo sur 14 points jetés par surprise et maintenus sous le tir autrichien, jusqu'à la phase la plus récente de la grande offensive en éventail que les colonnes italiennes accomplissent sur le plateau, toutes les opérations se sont déroulées et continuent à se dérouler avec une régularité parfaite, d'après les plans établis.

Le danger des champignons

GENEVE, 27 août. — Dans la seule région de Genève, l'automne dernier, il y a eu plus de 24 familles empoisonnées par les champignons, avec un total de cent malades, dont quatre ont succombé. Cette statistique ne comprend que les cas observés et rapportés par les médecins.

La « mycophagie ». — lisez la consommation des champignons, — fait ainsi plus de victimes que la fièvre typhoïde ou la méningite cérébro-spinale.

Un cas est dû à des champignons avariés; 22 à l'ignorance allée à la présomption; un cas à une inadverance: la cuisinière d'un mycologue avait apprêté des champignons apportés pour être étudiés.

La plupart de ces empoisonnements ont été causés par l'Entolome livide, dont la belle apparence et la bonne odeur, sont bien faites pour induire en erreur.

Communiqué français de 15 heures

PARIS, 27 août. — Front de l'Aisne. — Les Allemands ont manifesté cette nuit une grande activité. Après un bombardement très vif leurs détachements ont lancé une série d'attaques sur divers points de nos lignes: au nord-est de la ferme de Noisy, à l'est et à l'ouest de Cerny, de part et d'autre du monument de Heurtebise. Par-tout la vigilance de nos troupes a déjoué les tentatives de l'ennemi. Sur la rive droite de la Meuse les Allemands ont tenté de violentes contre-attaques pour nous rejeter de la lisière sud de Beaumont. Nous avons maintenu toutes les positions conquises, sur lesquelles nous nous organisons. Le nombre des prisonniers valides faits le 26 dépasse 1100 dont 32 officiers. Deux coups de main au nord et à l'est de Palamy ont échoué.

Les Allemands ont lancé de nombreux obus sur Commercy. Un enfant a été tué et trois civils blessés.

Les 25 et 26 août, trois avions et un ballon captif allemands ont été abattus. Quatre autres appareils ont été obligés d'atterrir désemparés dans leurs lignes.

Le terrain d'aviation d'Aix, le baraquement de Formex, les bivouacs de Bremely et de Waville ont été copieusement bombardés par nos escadrilles.

Communiqué français de 23 heures

PARIS, 27 août. — Activité de l'artillerie assez violente sur la rive droite de la Meuse, notamment dans la région au nord de la cote 344. L'ennemi n'a fait aucune tentative contre nos nouvelles positions au cours de la journée.

En Lorraine, vers Seicheprez et au Hartmannswellerkopf, nous avons repoussé deux coups de main ennemis et fait des prisonniers. Journée calme partout ailleurs.

Armée d'Orient

PARIS, 27 août. — Communiqué du 26 : Canonnade et rencontres de patrouilles au nord de Monastir.

Activité d'artillerie moyenne sur le reste du front.

Nos avions ont bombardé Lesnica, entre les lacs Malick et Ochrida.

Les pouvoirs du général Korniloff

PARIS, 27 août. — La démission de Savinkoff a ouvert une nouvelle crise en Russie, dont on n'a cependant que des nouvelles vagues. Entre temps, on a démenti que des divergences aient surgi entre Kerenski et Korniloff.

On sait que ce dernier subordonnait son acceptation du poste du commandement suprême à la concession de pouvoirs presque dictatoriaux. Cette requête a été débattue. Le généralissime s'est rendu plusieurs fois à Pétrograde, le ministre des affaires étrangères s'est rendu au quartier général, après quoi on annonça que l'accord était presque conclu.

Malgré cela, Korniloff se rendit de nouveau, il y a trois jours, à la capitale, accompagné du général Toheremissoff. Les deux généraux se présentèrent devant le gouvernement, réuni en séance extraordinaire et présentèrent un rapport concluant que le rétablissement de la peine de mort et de la discipline ne suffisaient plus; il fallait réorganiser les comités des soldats et berner absolument leur champ d'action. Il fallait surtout refaire l'éducation des masses et les convaincre de la nécessité de la guerre. Ces mêmes demandes avaient été faites précédemment, mais la mise en pratique des mesures requises s'était heurtée à une sourde résistance. Le départ du ministre de la guerre indique d'où provenait cette résistance.

Tragique incident à la frontière

SCHAFFHOUSE, 27 août. — Samedi soir à 11 heures un entrepreneur de Thayngen, Jakob Winzeler qui circulait à bicyclette entre Hofen et Thayngen, continua sa route sans tenir compte des sommations d'une patrouille suisse. Les soldats tirèrent alors. Un premier coup l'atteignit très grièvement à la jambe, un second lui coupa l'artère du bras. Le malheureux a succombé dimanche soir à l'hôpital.

SCHAFFHOUSE, 27 août. — L'agence télégraphique suisse communique ce qui suit au sujet de l'incident Winzeler :

Cet incident n'a aucun rapport avec la contrebande. L'entrepreneur Winzeler était originaire de Thayngen, âgé de 45 ans, père de famille et jouissait d'une très bonne renommée. Il avait avant d'expirer qu'il avait bien entendu les appels des sentinelles mais qu'il n'en avait pas tenu compte. Il continua de circuler. Il fut atteint à 1 kilomètre de Bider, sur la route qui conduit à Thayngen. Une chaîne de sentinelles avait été postée sur cette route. L'incident s'est produit peu après minuit. Winzeler s'était rendu dans une localité voisine pour affaires.

Contre la vie chère

BERNE, 27 août. — Le « Berner Tagwacht » annonce que les employés des tramways de la ville de Berne ont décidé à l'unanimité de participer à la manifestation du 30 août contre la vie chère, et de suspendre l'exploitation pendant la durée de cette démonstration.

Journaliste français arrêté

On mande de Zurich au « Démocrate » :

« La police vient d'arrêter à Zurich le correspondant du « Matin » en Suisse. (Lequel ? Il y en a plusieurs en Suisse. Réd.) On ignore ce qui a motivé cette mesure policière, de sorte que tout commentaire est encore impossible.

On a fait également une perquisition chez M. Dietrich, correspondant du « Journal », à Zurich également.

Il faut s'attendre à ce que les mesures de la police suisse aient un grand retentissement en France.

Il faut espérer que l'on avait des motifs plus sérieux qu'à la « Freie Zeitung » pour s'en prendre à deux journalistes très en vue de l'Entente.

Chiffons de papier

On crie haro sur les gros accapareurs, et l'on a mille fois raison, car cette engance ne mérite aucune pitié. Mais si l'on parlait un peu des « petits accapareurs » ?

Il existe, dans notre ville et sans doute aussi ailleurs, d'honnêtes ménagères qui — sous prétexte qu'elles ont un peu d'argent mignon en réserve et du temps à perdre — passent leur journée à courir les magasins pour faire des provisions. Elles accumulent dans des coins et des recoins ignorés de leurs confortables demeures des montagnes de paquets de macaronis, de boîtes de conserves, de viandes salées, et que sais-je encore. Ce serait une jolie surprise si l'on pouvait faire un inventaire exact de toutes les victuailles qui s'accumulent ainsi dans les caves et les galetas.

Entendons-nous bien. Je ne reprocherai certes pas à une ménagère prévoyante de mettre à l'abri, dans un bahut, quelques kilos de riz ou de macaronis. Je ne vois même pas d'inconvénient à ce qu'elle y ajoute quelques boîtes de langue ou de foie gras. Ces petites précautions sont pardonnables. Ce qui est inadmissible, c'est que d'aimables personnes — sous prétexte qu'elles ont des banknotes à profusion — passent leur temps à opérer de véritables rafles. J'en sais qui se mettent en campagne dès le petit matin, et qui par-dessus le marché, envoient leurs bonnes aux emplettes, de sorte qu'elles finissent, en courant les magasins, par accaparer des quantités relativement considérables de marchandises. Il y a là un acte de monstrueux égoïsme dont ces dames ne se rendent peut-être pas bien compte. La prévoyance n'est pas toujours une vertu : elle peut devenir, dans les circonstances où nous sommes, un véritable attentat contre la solidarité humaine. Les riches devraient, à l'heure actuelle, être les derniers à faire des provisions, parce qu'ils arriveront toujours à se débrouiller, grâce à leur argent sonnante et trébuchant. Où irions-nous, si toutes les personnes qui ont des loisirs et qui disposent d'un budget illimité se mettaient à courir les boutiques pour se créer des réserves alimentaires ? Que resterait-il, dans les heures difficiles, pour les ménagères qui doivent vivre au jour le jour, d'un salaire modeste, et qui n'ont pas le temps ni le moyen de faire de prévoyantes emplettes, pour la simple raison qu'elles doivent travailler en fabrique de sept heures du matin à six heures et demie du soir ?

C'est aux maris à réagir et à ne pas permettre à leurs dames d'accumuler des provisions qui leur permettraient, au besoin, de soutenir un siège pendant plusieurs années, sans risquer d'être affamés. Si ces abus allaient s'aggravant, l'autorité ne tarderait pas à intervenir, à faire des visites domiciliaires, et les femmes opulentes risqueraient de se voir enlever, sans autre forme de procès, tout ce qu'elles ont patiemment amassé.

Margillac.

La Chaux-de-Fonds

Les difficultés de l'horlogerie.

On sait que la S. S. S. est tenue, de par la volonté de l'Entente, d'interdire toute exportation de fournitures d'horlogerie à destination des empires centraux, si les exportateurs suisses ne peuvent prouver que les matières premières ayant servi à la confection de ces fournitures sont de provenance allemande ou autrichienne. C'est là une grosse difficulté, car, dans la plupart des cas, cette preuve est très difficile à faire; elle est souvent même impossible à fournir. Les fabricants de parties détachées de la montre achètent, en effet, le plus souvent, leurs matières premières à des intermédiaires. Et comme, d'autre part, les matières ont souvent été transformées depuis leur entrée en Suisse, les règles posées par l'Entente équivalent presque à une interdiction totale d'exporter. D'ailleurs, même lorsque la preuve requise peut être donnée, il en résulte des frais considérables, parfois disproportionnés à la valeur réelle des envois.

C'est pourquoi une délégation de la Chambre suisse de l'horlogerie s'est rendue à Berne pour y exposer une situation qui devient de plus en plus difficile. Il a été convenu que des démarches seraient entreprises auprès des Alliés, auxquels on demandera de renoncer à leurs exigences actuelles.

M. Grobet, directeur général de la S. S. S., soutiendra à Paris le point de vue de nos exportateurs et l'on espère qu'il réussira dans cette mission.

Bétail bovin.

Les agriculteurs de notre district apprendront avec plaisir qu'un concours de jeune bétail bovin de la race rouge et blanche aura lieu le samedi 22 septembre prochain sur la place de foire devant l'hôtel de l'Ours, avec prix en espèces, et que ce sera pour eux le meilleur moment de présenter leurs plus beaux sujets d'élevage qui à l'heure actuelle ne doivent certainement pas faire

défaut, si l'on a suivi tous les conseils donnés par les autorités aux travailleurs de la terre.

Tout ce jeune bétail sera apprécié et classé par un jury formé de personnes compétentes prises en dehors du district et présentant toutes garanties d'impartialité.

De plus, il y aura cinquante ans également le mois prochain que la Société d'agriculture de notre district a été fondée, et l'on profitera de ce concours et de la présence de tous nos paysans membres de la société pour fêter dignement cet anniversaire et lui conserver sa place dans nos annales agricoles.

De plus amples renseignements seront donnés par la suite.

Contre les accapareurs

Un correspondant du « Burgdorfer Tagblatt », dans une lettre indignée, dénonce tous les riches qui abusent de leur situation pour se ravitailler aux dépens de la collectivité. Il cite un fait, dont nous ne pouvons garantir la parfaite exactitude, mais qui mérite certainement le nom de scandale :

« Le tribunal du district de la Maloja, dans une de ses dernières séances, a jugé le propriétaire de l'Hôtel « Aulvetta House », à Saint-Moritz, M. Bon, et l'a condamné à une amende de mille francs pour grave accaparement de vivres. On a trouvé entre autres provisions, dans les caves de l'hôtel, 5000 kilos de beurre et 70,000 œufs. On n'a pas confisqué ces réserves fantastiques.

Le correspondant du journal de Berthoud demande s'il faut s'indigner davantage contre l'hôtelier ou contre le tribunal qui s'est borné à lui infliger une amende relativement si faible. Ces mille francs ne renchéiront guère le beurre, les œufs et les autres comestibles dont le riche M. Bon veut assurer la jouissance à la fastueuse clientèle, composée surtout d'étrangers. Cet hôtelier a gravement péché contre la solidarité des temps difficiles. On s'étonne de la rareté des œufs, on l'explique par le prix élevé des graines pour les poules. Les accapareurs sont pour beaucoup dans cette pénurie. Les aliments légers qui manquent à nos malades se cachent dans les caves des hôtels.

Des actions comme celle de l'hôtelier Bon devraient être punies de prison. Un ouvrier malade, poussé par la faim, ayant volé l'hiver dernier une croûte de fromage dans un magasin, a été condamné par le tribunal correctionnel d'une de nos villes à trois semaines de prison. Le peuple compare et s'étonne.

Il s'étonne de l'indulgence dont nos autorités font preuve à l'égard des accapareurs et des contrebandiers indigènes et étrangers. Des Zurichois s'indignent des louches trafics qui se pratiquent ouvertement dans leur ville. Les riverains du lac de Constance et du Rhin suisse demandent jusqu'à quand on usera de faiblesse envers les contrebandiers qui passent en Allemagne des caisses de savon et des sacs de poivre. L'affaire de Benken a rendu publics des faits scandaleux qui défraient depuis quelques mois la chronique de la Suisse orientale : la contrebande en grand, faiblement réprimée. Nous en avons assez.

Des journaux ont insisté dernièrement avec raison sur les dangers de « l'accaparement domestique ». Il faut obtenir des gens aisés, des ménagères, qu'ils n'accumulent pas dans leur garde-manger des provisions de denrées qui sont rares sur le marché et qu'elles achètent à haut prix, aux dépens des gens modestes. Ce petit accaparement, pratiqué maintenant sur une vaste échelle dans tous nos milieux bourgeois, est néfaste pour la vie économique de la nation suisse pendant les mois et les années difficiles qui vont venir.

Mais comment exiger des ménagères bourgeoises qu'elles renoncent à la chasse aux œufs et au beurre, à la recherche inquiète des pâtes et des épices alors que les grands accapareurs célèbrent impunément leurs orgies, alors que les spéculateurs et les hôteliers sans délicatesse raffient à tous prix les comestibles ?

La prison et les expulsions nous débarrasseront-elles bientôt de ces gens et de leurs fâcheux agissements ?

Lampo OSRAM-AZO

Nouvelle Lumière électrique. Pour éclairage intérieur et extérieur. Lumière exceptionnellement belle et blanche. Installation simple et économique.

DOCTEUR
C.-A. Pettavel
Ancien Chef de Clinique
du Prof. Kocher, à Berne
recevra : 16186

AU LOCLE
Hôtel des Trois Rois, dès le
3 août les vendredis, de 2^h,
à 5 heures, et à
NEUCHÂTEL
sur rendez-vous P-2083-N

Chirurgie
VOIES URINAIRES

DOCTEUR SECRETAN
MÉDECIN-CHIRURGIEN
ACCOUCHEMENTS
31 bis, rue du Parc
(Place de l'Ouest).

de retour
du service militaire
Consultations de 1 à 3 heures.
Téléphone 172

HERBORISTE
J. Kaufmann, Consulta-
tions tous les jours. Traite par
les urines. Traitement par cor-
respondance. Nombreuses attes-
tations. D.-J. Richard 25,
Chaux-de-Fonds. 2466

SABE-FEMME DIPLOMÉE
Mme Dupanloup-Lehmann
Rue du Mt-Blanc 20 (près de la
Gare) Genève. Téléph. 34.87
Reçoit pensionnaires. Consul-
tations. Soins médicaux. Discre-
tion. Prix modérés. Man spricht
Deutsch. P80095X 5102

Leçons
Jeune demoiselle aiderait à
préparer les devoirs d'écoles.
Éventuellement leçons de fran-
çais à des étrangers ou séances
de lecture. — S'adresser à Pu-
blicitas S. A. P-15555-c 18680

BRASSERIE BOULE D'OR
DE LA
Tous les Mercredis soirs

TRIPES
Demandez les délicieux
Zwiebachs au malt
spécialement recommandés aux
personnes souffrant de l'estomac
ou ne pouvant supporter le pain
de guerre. 18635
Prix, 40 ct. le paquet
Papeterie Moderne
E. KAHLETT, Balance 14

Société de Consommation
En vente dans tous nos magasins

Vins
de marque, premier choix, éti-
quette du fournisseur. 18101
Mâcon vieux la
bouteille s. verre fr. 1.30
Beaujolais vieux, la
bouteille s. verre fr. 1.35
Arbois supérieur authentique la
bouteille s. verre fr. 1.30
Dôle du Valais la
bouteille s. verre fr. 1.50
A vendre belles 18489

Tomates
du pays pour conserves par
petites et grandes quantités,
50 centimes le kilo, contre
remboursement. — Fr. Ross-
band, horticult. BOLE, près
gare de Colombier.

RIDEAUX BRODÉS
Grands et petits rideaux en
mousseline, tulle et tulle applica-
tion, par paire et par pièce vitrage
BRISE-RISE, etc. — Vente direc-
tement au consommateur. Échan-
tillons par retour du courrier.

Musiciens!
A vendre 18687
500 morceaux
de musique, pour piano, à 20
francs le 100.
400 morceaux
pour orchestre, avec piano con-
ducteur, à 30 francs le 100.
Philippe Wullemin, chef d'Orchestre
Rue Numa-Droz 19.

Fin de mois

Offre à prix très avantageux

Bas cachemir fil et coton noir pour Dames sans coutures **2.90**
Bas tricoté côte 2x2 noir, qualité extra forte pour Dames **2.90**
Bas fins, blancs pour Dames, avec talons et semelles renforcés **2.90**

Sacoches Série I II III IV
imit. cuir - pour Dames **1.95 2.90 3.50 4.90**

Choix incomparable en sacoches soignées.

Cabas Japonais Série I II III IV V
Très pratique — Réclame **0.55 0.75 0.95 1.10 1.25**

Un lot
Cols fantaisie
en caoutchouc pour hommes,
toutes grandeurs.
Prix unique **0.95**

Un lot
Bérets pour dames
et jeunes filles.
Hautes nouveautés!
Série I Série II
4.90 5.90

Jaquettes de laine pour Dames, teintes diverses **32.50 29.50**
Prix de réclame

Profitez de notre grande vente de
Parfumerie et Regardez nos étalages.

Grands Magasins **GROSCH & GREIFF S. A.** La Chaux-de-Fonds

Quelle Fabrique
se chargerait de la confection de
Bas et **Chaussettes**
par grandes quantités. On four-
nirait la laine et le coton. —
Adresser offres écrites détaillées,
sous chiffres T. 3731 Z., à Pu-
blicitas S. A., à Zurich.

Modèles
On demande femme, 20 à 30
ans, et jeune fille, 14 à 16 ans,
pour poses. Bonne rétribution. —
Offres écrites, sous chiffres P-
2397-N, à Publicitas S. A., à
La Chaux-de-Fonds. 18774

Aide-Technicien
chef d'ébauches, actuellement
chef dans importante fabrique de
munitions, cherche changement.
— Offres écrites, sous chiffres
E. M. 18732, au bureau de l'Im-
partial. 18732

Fabrique du Vignoble cherche
pour entrée immédiate
5 bons
Mécaniciens.
Travail assuré et rémunérateur.
Adresser offres écrites sous
chiffres P. 2.371 N. à Publicitas,
S. A., Neuchâtel. 18588

Chef Mécanicien
dirigeant atelier mécanique, depuis plusieurs années, dans
fabrique d'horlogerie, ayant monté atelier de munitions et
dirigé atelier d'ébauches, connaissant le montage de cali-
bres, les étampes, plaques-mères, pointeurs, plaques à
sertir, cherche place d'avenir dans bonne fabrique d'horlo-
gerie. — Faire offres écrites, sous chiffres B. A. 18838,
au bureau de l'IMPARTIAL. 18838

Notre vente de
THÉ DES ALPES
„ERA“
augmente sans cesse
Tonique amer, dépuratif, vulnérable, rafraîchissant et
digestif. S'emploie avec succès pour les cures de prin-
temps et d'automne et contre toutes les maladies, dont
l'origine est un sang vicié (boutons, dartres, déman-
geaisons, etc.). La boîte Fr. 1.— 18727
PHARMACIE COOPÉRATIVE
9, Rue Neuve, 9 72, Rue Léopold Robert, 72
Laboratoire, Rue du Progrès 84

JAUGEUSES
Ouvrières sérieuses sont demandées. — S'adresser rue de la
Serre 91, au 1er étage, à droite. 18725
Atelier, bien outillé pour les
Sciages de
Colliers anglais
en deux parties, entreprendrait encore quelques milles
sciages par jour. — Ecrire sous chiffres A. B. 18656
au bureau de l'IMPARTIAL. 18656

Balanciers
Une bonne COUPEUSE de ba-
lanciers est demandée de suite ou
pour époque à convenir, pour tra-
vailler à domicile ou en fabrique.
S'adresser rue du Parc 137, au
3^{me} étage. 18733

Remonteurs
On cherche pour de suite,
quelques bons ouvriers pour
10 et demi et 11 lignes cylin-
drique et 13 lignes ancre. — S'a-
dresser au Comptoir M. Klein-
ner, rue Daniel-JeanRichard
89. 18696

PIVOTEURS-LOGEURS
pour pièces ancre, 14 lignes, sont
demandés par la
S. A. Vve Ch. LÉON SCHMID & Co.

Décolleteurs
sur pièces automatiques « BROWN
& SHARPE » sont demandés à la
S. A. Vve 18568
Ch.-Léon SCHMID & Co

Acheveurs
d'échappements
bien au courant de la petite pièce
ancre 9^h et 10^h 1/2 lignes, sont
demandés de suite à la Fabrique
VULCAIN, rue Daniel-JeanRichard
44. 18823

La Fabrique „Auréole“
engagerait de suite plusieurs
Monteurs
de rouages
pour 13 lignes 18809

On demande
Jaugeuses
ainsi que 18783

Jeune garçon
pour différents travaux d'atelier.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Tourneur
sur tour revolver Baechtold,
50 mm, est demandé à l'ate-
lier de mécanique rue de la
Paix 8-bis. 18818

DÉCOUPEUR
Un bon découpeur est demandé
de suite, par la 18824
Fabrique „Juvenia“

CAISSES
Belles et grandes caisses sont
à vendre à la « Chaussure
suisse », rue de la Balance 5.
18778

Enchères publiques
à la Halle
Le mercredi 29 août 1917,
dés 1^h 1/2 heure de l'après-midi, il
sera vendu aux enchères publi-
ques, à la Halle, les objets mo-
biliers ci-après :
Des lits, canapés, commodes,
buffets, chaises, 1 pupitre, 1 la-
vabo, consoles, régulateurs, gla-
ces, cadres, 1 layette et outils
d'horloger, 1 fusil de chasse, du
linge de lit et de corps, des vête-
ments, de la vaisselle et verrerie,
des montres argent et métal et
quantité d'autres objets dont on
supprime le détail. 18789
Vente définitive et au comp-
tant.
Le Greffier de Paix :
U. Hainard.

TOURBE
Les autorisations pour les let-
tres suivantes seront délivrées au
magasin pour la vente du coke,
rue du Collège 31 d.
H mercredi matin,
de 8 à 11 heures,
I et J mercredi après-midi
de 2 à 5 heures,
K et L jeudi matin,
de 8 à 11 heures
Pour les recevoir par la poste,
envoyer 35 centimes en timbres-
poste. 18849
OFFICE LOCAL DU COMBUSTIBLE

Syndicat des Plâtriers-Peintres
Assemblée générale
Le mercredi 29 août 1917
à 8 heures du soir, au **Cerole ouvrier**
Ordre du jour très important.
Présence de chaque membre indispensable 18772
Union ouvrière.

Baisse sur les Tripes
Il sera vendu **MERCREDI le 29 août**, sur la place du **Marché**
aux viandes, devant le Bazar Parisien, de 17868
Belles et fraîches TRIPES bouillies
à Fr. 1.20 la livre.
ainsi que tétines fumées, salées et cuites, à fr. 1.50 la livre.
P 1920 U ZURBUCHEN, Triperie, LYSS (près Bienne).

TEMPLE COMMUNAL
Portes: 7 3/4 Samedi 1er Septembre 1917 Concert: 8 1/2
GRAND CONCERT
DE BIENFAISANCE
au profit d'œuvres locales donné par
L'HARMONIE NAUTIQUE
(Harmonie Municipale de la Ville de Genève)
(87 exécutants) — DIRECTION : AUG. PIEYRE
PRIX DES PLACES:
Galerie de face, fr. 3.— — Galerie de côté, fr. 2.50
et fr. 2.— — Amphithéâtre de face, fr. 2.50. —
Amphithéâtre de côté fr. 1.50 — Parterre, fr. 1.—
Location Magasin de Musique Vve Léopold Beck, rue Neuve,
et le soir du Concert à la porte de la Tour.

EXPOSITION
HOTEL DE PARIS
P. 15551 C. Salle du premier étage 18500
du 25 août au 3 septembre 1917
PEINTURES ET DESSINS
par
William DUCOMMUN
(Elève de l'ECOLE DES BEAUX-ARTS de PARIS)
Entrée libre
Ouvverte de 10 h. à midi et de 2 h. à 6 h. du soir.

Le domicile de
F. Haefelinger
Tailleur pour Dames
est transféré 17209
67, RUE du DOUBS, 67
—o— **TÉLÉPHONE 1655** —o—

On peut gagner une fortune de

250.000 francs

le 10 septembre 1917 en achetant une obligation à lots, 5 1/2 %, Crédit Foncier de France 1917, payable en compte courant fr. 5.— par mois, Versez de suite ce montant au compte de chèque postal 112 II A, de la Banque E. Udry & Co, à Fribourg, O. F. 2999 L. 18617

Locaux

A louer pour le 31 Octobre 1917 à proximité immédiate de la Gare, et de la Poste, 100 m² de locaux industriels, composés d'un rez-de-chaussée et d'un sous-sol éclairé. Chauffage central. Convient pour ateliers de munitions, serrurerie, gypperie, etc. On serait disposé à vendre l'immeuble dans des conditions avantageuses. 7398

S'adr. au bur. de l'IMPARTIAL

VILLA

A vendre à Pesoux, arrêt du Tram, belle villa moderne de 5 pièces, lessiverie, caves, bûcher, véranda, terrasse, jardin entourant la maison, plus verger de 1000 m², contenant de nombreux arbres fruitiers et cultivé d'une grande quantité de légumes divers. Ce verger est d'un fort rapport. Prix de vente du tout, fr. 29.900. Facilités de paiement. — S'adresser par écrit, sous chiffres E. E. 16745, au bur. de l'IMPARTIAL. 16745

ON OFFRE A LOUER, un appartement

MEUBLÉ, comprenant 5 pièces, chambre de bonne et salle de bains, avec chauffage central, eau, gaz, électricité, à proximité de la place du Marché. Libre du 1^{er} décembre 1917 au 1^{er} juin 1918, et éventuellement plus longtemps, suivant entente. 18574

Avis aux Fiancés

BEL APPARTEMENT, remis à neuf, de trois pièces, corridor éclairé, cuisine chambre de bains, gaz, électricité, chauffage central, situé au centre de la ville, est à louer de suite pour cause imprévue. Suivant entente, on vendrait le mobilier. — Offres écrites sous chiffres A. R. 18498, au bureau de l'IMPARTIAL. 18498

Abeilles

A vendre un rucher de quelques ruches d'abeilles (du pays). Prix modérés. — S'adresser rue du Parc 5, au 1^{er} étage, à gauche.

Chevaux

A vendre plusieurs forts chevaux de trait. — S'adresser Ecuries du Lion d'Or.

On cherche à acheter

3 Moteurs électriques

neufs ou d'occasion; un de six chevaux, un de 2 à 3 chevaux, et un de 9 HP, 220 volts, triphasés, 50 périodes. — Faire offres écrites, avec prix, sous chiffres J-32977-L, à Publicitas S. A., Lausanne. 18767

A vendre de suite une

Motocyclette

marque « Motosacoche », deux 1/2 HP, 2 cylindres, en parfait état, ainsi qu'une jolie voiturette (side-car) pouvant s'adapter à n'importe quelle moto. — Adresser offres par écrit, sous P-718-T, à Publicitas S. A., Sgnt-Limier.

Bonnes Jaugeuses et Jeunes filles

sont demandées au bureau

Jeune Horloger

sachant l'anglais et connaissant à fond le rhabillage des petites et grandes pièces ancre et cylindre, est demandé comme rhabilleur pour Kingston (Jamaïque). Salaire 300 Fr. par mois. — Adresser offres écrites, sous chiffres M. G. 18709, au bureau de l'IMPARTIAL. 18709

Remonteurs

On engagerait de suite, 2 jeunes gens, sérieux, ayant fait bon apprentissage et étant disposés à se perfectionner dans la partie, sur pièces 19 lignes ancre soignées. — S'adresser à MM. Eug. Meylan et H. Jeanneret, rue Daniel-JeanRichard 5. 18681

Fournitures d'horlogerie

On demande pour magasin un

Employé

si possible au courant de l'article ou connaissant l'Horlogerie, et un APPRENTI. Place stable. — Ecrire à Case postale 10482. 18545

Remonteur de rouages

pour la petite pièce soignée, très expérimenté dans la partie, trouverait emploi stable et lucratif à la

FABRIQUE „MOVADO“

Rue du Parc 117-119

MÉCANICIEN

Faiseur d'étampes, pour boîtes à forme et fantaisie, est demandé par importante fabrique. Bon salaire et place d'avenir assurée à personne capable. Faire offres par écrit, sous chiffres P. 2551 P., à Publicitas S. A., à Porrentruy. 18463

Bonne Sertisseuse

à la machine pour les pièces soignées, est cherchée par

FABRIQUE „MOVADO“

RUE DU PARC 117-119

Termineur

On sortirait à personne sérieuse et capable, séries de 13 lignes ancre, bonne qualité. Commandes régulières et importantes. — Adresser offres écrites, sous chiffres C. E. 18639, au bureau de l'IMPARTIAL. 18639

Faute d'emploi on offre à vendre

1. Une machine à sertir

2. Un appareil à tremper

Adresser offres écrites, sous chiffres P. 23368 C., à Publicitas S. A., à La Chaux-de-Fonds. 18593

Bonne Nourriture saine pour enfants

Kraft-Zwieback
Pfarrer Künzli's Zwieback
Friedrichsdorfer-Zwieback
Le pag. 0.50 5 pag. à 0.45

La Réforme AUX DAMES!

Faites disparaître, sans irritation, tous les poils superflus de votre visage, par une application rationnelle de mon remède reconnu inoffensif. Disparition complète de tous points noirs, rousses, rougeurs ou les rides. Préparation spéciale pour la blancheur des mains. Massage de la figure. 25815

Reçoit tous les jours, sauf les Dimanche et Lundi.

Mme B. Brandt
R. du Puits 17, 2^o étage, droite

OCCASION

A vendre de suite une grande perceuse pour serrurier ou maréchal. Pressant. 18478
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Balancier

A vendre de suite un balancier de 35 de vis, sur socle en fonte, de haute précision, neuf. Pressant. 18490
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Machine à raboter

course 50 cm, à vendre d'occasion, à prix avantageux. — Ecrire à Case postale 6557, à BIENNE. 18482

Avis aux Amateurs beaux Tapis

Plusieurs véritables TAPIS ORIENTAUX de valeur sont à vendre de suite. — Offres écrites sous chiffres J. B. 18497, au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre d'occasion, un fourneau

en fer, en bon état. — S'adresser au Magasin Adler, rue Léopold-Robert 51. 18499

Beaux fagots

en vente chez Mme Vve E. Kaufmann, rue du Collège 22. 18557

On demande à acheter 1 fourneau

S'adresser chez M. Jacques Meyer rue Léopold-Robert 68. 18554

Machines à fendre les vis

On demande à acheter quelques petites machines à fendre les vis. — Faire offres écrites, sous chiffres P. Z. 18551, au bureau de l'IMPARTIAL. 18551

Fraiseuse

A vendre une fraiseuse neuve, avancement automatique, équipée pour le disque anglais « safety shutter ». — S'adresser rue du Temple-Allemand 33 A. 18476



Le vin est cher!

Tout le monde le déplore dans tous les milieux, riches ou pauvres! Aussi convient-il de se rappeler plus que jamais avec quelle facilité chacun peut couper son vin, de façon pratique et hygiénique, grâce à l'eau composée avec les

LITHINES D' GUSTIN

Cette eau ainsi minéralisée est alcaline et lithinée, légèrement gazeuse; elle donne au vin une saveur exquise. Ses propriétés curatives et préventives universellement connues la rendent indispensable aux bien portants aussi bien qu'aux malades atteints d'affections des reins, vessie, foie, estomac, intestins

1.75 la botte de 12 paquets Ce qui met le 15c. prix du litre

En vente dans toutes les bonnes pharmacies

et dans les Pharmacies Réunies, Pharmacie Vuagneux, Pharmacie Bach, à La Chaux-de-Fonds. P-20299-x 13395

LOCAUX

110 m² de locaux industriels, composés d'un rez-de-chaussée, avec gaz et électricité installés, sont à louer pour le 31 octobre ou époque à convenir. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 16034

A LOUER 2 locaux

contigus d'une surface totale de 58, 50 m², situés au rez-de-chaussée de l'ancien Hôpital. Ces locaux peuvent servir d'ateliers, entrepôts, etc. — S'adresser le matin, au bureau Ch. E. Jeanneret, architecte, rue Numa Droz 54.

Potager



à bois, tourbe ou coke, comme aide provisoire dans la Cuisine au gaz. 17333

BRUNSCHWYLER & Co

Rue de la Serre 40, La Chaux-de-Fonds

Etaux parallèles tournants

à serrage instantané. Gros stocks en 100 et 125 m/m de large

J. BACHMANN

TELEPHONE 2.65 — RUE LEOPOLD-ROBERT 26 LA CHAUX-DE-FONDS

Baux à loyer. Papeterie Courvoisier.



Apportez vos Chaussures à réparer

aux Ateliers Von Arx & Soder

2, Place Neuve, 2 CHAUX-DE-FONDS

Service d'escompte Neuchâtelois 5%

Jeune homme

23 ans, libre du service militaire, ayant voyagé, connaissant un peu les travaux de bureau et désirant se créer une situation d'avenir, cherche à n'importe quel emploi dans administration ou autre. — Cautionnerait au besoin pour une certaine somme. — Offres écrites, sous chiffres P. 18710 G., au bureau de l'IMPARTIAL. 18710

Munitions

A vendre, à des conditions très avantageuses, un

Atelier de Munitions

bien installé pour fabrication de pièces acier ou laiton. Machines modernes et de grande production. — Ecrire, sous initiales R. G. M. 18621, au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune homme

sérieux et travailleur, sachant sténo-dactylographie, français (correspondance), allemand, italien, passablement anglais, cherche place dans bureau. — Offres écrites, sous chiffres J. R. 18684, au bureau de l'IMPARTIAL. 18684

RÉGLEUSES

pour pièces Breguet, ancre soignées, 7, 8 et 9 lignes, sont demandées par M. ARMAND NOTZ, rue Numa-Droz 73. 18483

Sertisseuses

à la machine, Décoteurs, Acheveurs, Démonteurs, Polisseuses de boîtes, sont demandés à la Fabrique EIGELDINGER FILS, (successeur de MM. Godat & Cie), Bois-Gentil 9. 18541

Cadrans métal

On demande un OUVRIER ou une OUVRIERE, ayant l'habitude des creuses, Bon gogo. — S'adresser à la Fabrique « LA ROMAINE », rue Numa-Droz 78.

Commis

actif et sérieux, au courant de la correspondance, comptabilité, sténo-dactylographie et tous travaux de bureau, cherche place stable, de suite. — Offres écrites, sous chiffres V. H. 18467, au bureau de l'IMPARTIAL. 18467

Achevages

On demande à faire à domicile, achevages échappements, petites pièces 8 1/2 et 9 1/2 lignes. Ouvrage suivi et régulier. — Ecrire, sous initiales C. A. 18725, au Bureau de l'IMPARTIAL. 18725

COMMISSIONNAIRE

de toute moralité, muni de bonnes références, est demandé, de suite, à la

Etat-Civil du 27 Août 1917

NAISSANCES

Schneider Simone-Edith, fille de Heinrich, graveur et de Martha-Angèle née Clerc, Zurichoise. — Ducommun-dit-Verron, Madeleine-Marie, fille de Etouard-Henri manœuvre et de Bertha née Fruttschi, Neuchâteloise. — Lasserre Odette-Suzanne, fille de Paul-Arthur, horloger et de Alice Emma née Steiner, Vaudoise. — Conzelmann André, fils de Gustave-Adolphe, remonteur et de Esther Biéri née Siegenthaler, Neuchâteloise. — Sausser Bernard, Charles-Ernest, fils de Charles-Emile-Albert, imprimeur et de Marthe-Angèle née Buffat, Neuchâteloise et Bernois.

PROMESSES DE MARIAGE

Haberbusch Albert-Henri, menuisier et Sandoz-dit-Grosjean née Jeanneret Marie, sans profession, tous deux Neuchâtelois.

DÉCÈS

2924. Iseli Jules Etouard, époux de Louise-Bertha née Indervildi, Neuchâtelois et Bernois, né le 17 mars 1879. — 2925. Humbert Marie-Amanita, fille de Eugène-Louis et de Anne-Adélaïde née Guenoz, Neuchâteloise, née le 25 janvier 1839.

Fruits du Valais

Franco poids net 4 kg 200 9 kg. Abricots extra fr. 9.— 17 50 Myrtilles » 6.20 12.— Haricots verts fins » 4.60 9.— Tomates » 3.20 6.— Emile FELLEY, Saxon

LEÇONS de PIANO

Mlle J. JAQUET 1. Rue Neuve 1

Élève du Conservatoire de Genève. Enseignement moderne.

Seulement le mercredi 20 août, de 9 h. du matin à 4 h. du soir, j'achèterai des dents artificielles vieilles et neuves et des

DENTIERS

de particuliers et de dentistes, ainsi que de l'or, argent et platine vieux, aux prix les plus élevés. — à St-Javier Hôtel des XIII Cantons, Morgenhesser, acheteur autorisé de ZURICH.

Verres de montre fantaisie

On demande pour Genève, ouvrier et ouvrières connaissant bien la partie. Places stables et bien rétribuées. — Ecrire sous chiffres X 16305 X, à Publicitas S. A. à Genève. J. H. 70028 L

Monsieur très au courant de l'horlogerie-bijouterie, se chargerait d'une J. H. 70027 L 18844

représentation

sur la place de Genève. — Ecrire Daur 9, rue Pradier, Genève.

Dessinateur-architecte

Jeune homme, dessinateur-architecte, 4 ans de métier, cherche place sur la partie ou sur l'immeuble quel travail. — Faire offres écrites, sous chiffres A. C. 18829, au Bureau de L'IMPARTIAL 18829

Accheveur d'échappements

habile et consciencieux demandé de suite pour faire la mise en marche et la visite d'échappement. Place stable et bien rétribuée pour ouvrier capable. — Adresser offres écrites à Case postale 16297. 18786

Hôtel à vendre ou à louer

Pour cause de renouvellement de bail, la commune de Villiers offre à vendre ou à louer pour la Saint-Georges 1915, l'Hôtel qu'elle possède au milieu du village, au point de terminus du chemin de fer régional des Hauts-Geneveys-Villiers et au point de départ d'excursions intéressantes à La Dame, Chuffort, Chasseral, etc. Cet Hôtel, fort bien échalandé, comprend 8 chambres, cuisine et dépendances, une partie rurale et un petit verger. L'immeuble est assuré pour 17,500 francs. Eau sur l'évier, éclairage électrique. Envoyer les offres d'achat ou de location sous pli cacheté, jusqu'au 15 septembre 1917, à M. Emile Amez Droz, secrétaire communal, qui donnera volontiers tous les renseignements désirés et fera visiter l'immeuble. 18680 Villiers, le 24 août 1917. Conseil communal.

Banque A. MARTIN & C^o S. A. - Genève

Boulev. Georges-Favon, 13 — Fondée en 1870 La plus ancienne maison suisse s'occupant de la branche des

VALEURS A LOTS

ACHAT et VENTE aux meilleures conditions. Ne traitez aucune affaire sans nous avoir interrogés. Demandez au plus vite nos

Prospectus très intéressants. Nous y ajouterons gratuitement, le dernier numéro paru de la

Quinzaine Financière

publiant les listes des tirages, des renseignements financiers, une cote détaillée des valeurs à lots, etc. etc.

Avis aux possesseurs de Valeurs à lots. N'oubliez pas de faire vérifier vos titres et achetez sans tarder notre Calendrier des Valeurs à lots qui donne des renseignements utiles et consciencieux. 18705

GRAND CHOIX d'excellents titres, bien garantis, offrent des gros lots jusqu'à

fr. 500.000 250.000, 100.000 etc. et dont le remboursement minimum atteint parfois plus de

200 à 300 % du prix actuel. Perspectives de plus-value et belles chances de gains dans

2 à 6 tirages annuels s'effectuant à des dates irrévocables.

18705

ENVELOPPES POUR LA CENSURE

Plus de lettres remises ouvertes à la poste, plus de satisfaction pour les curieux, si pour votre correspondance avec l'étranger, vous employez

l'enveloppe pour la censure

Précédemment, une lettre pour l'étranger, remise précédemment, fermée à la poste, était ouverte d'une manière compliquée par la censure, ce qui prenait beaucoup de temps et empêchait une expédition rapide de la lettre :

Actuellement, grâce à l'enveloppe pour la censure, la chose n'est plus possible, le simple détachage de la bande perforée permettant d'ouvrir l'enveloppe simplement et rapidement ;

Après, la lettre passait à la censure à pas d'escargot ;

Maintenant, elle y passe comme l'éclair ;

Précédemment, la lettre était réexpédiée mal collée, à tout et son contenu pouvait s'égarer, être pris et lu par accident ;

Actuellement, elle sera réexpédiée complètement fermée, comme si elle n'avait jamais été ouverte ;

Des modèles sont exposés à la

LIBRAIRIE COURVOISIER PLACE NEUVE LA CHAUX-DE-FONDS

où les enveloppes pour la censure sont en vente

Une Chevelure bien soignée et préservée de tous risques de chute

Si vos cheveux tombent, vous devez essayer notre

EAU D'ORTIES

L'on devrait toujours soigner les cheveux avant leur disparition. Toutes les personnes qui ont la chevelure malade devraient aussitôt que les démangeaisons commencent se soigner très sérieusement avant la chute des cheveux. 17528

Notre eau d'orties est incomparable

Prix fr. 1.50 et 2.50 le flacon. Parfumerie C. Dumont RUE LÉOPOLD-ROBERT 12 — Téléphone 4.55

MOTEURS, VENTILATEURS, LUMIÈRE Lustrerie et Appareils

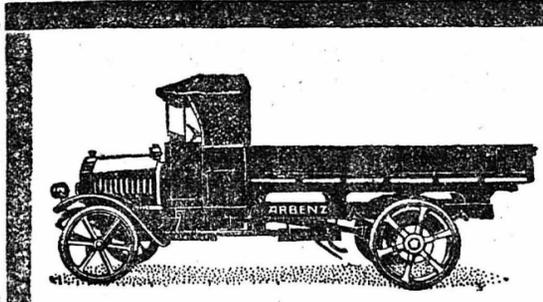
Atelier de Réparations et de Transformations.

SCHNEIDER & HEUS Téléphone 1100 — Rue D. Jean-Richard 13

Téléphones privés — Sonneries 11624 Horloges électriques, Ouvre-portes — Entretien, Davis, Projets

Tours

Deux grands tours à fileter, deux tours outilleurs, tours à coulisses, perceuses, tronçonneuses, sont à vendre de suite. — S'adresser chez M. Georges Matile, rue du Parc 1.



Camions ARBENZ

(Zurich, Suisse)

MÉCANICIENS-OUTILLEURS

Deux ou trois bons mécaniciens-outilleurs sont demandés de suite. Place stables et bien rétribuées.

Se présenter au

Décolletage « STANDARD » Rue du Parc 150.

Importante Fabrique d'Horlogerie demande

2 Visiteurs de finissages et mécanismes grandes pièces.

1 Horloger connaissant toutes les parties de la montre et pouvant entreprendre des visites.

1 Mécanicien-Outilleur Adresser offres écrites, sous chiffres P-1940-U, à Publicitas S. A., à Bienne. 18496

Ouvrières

pour travailler sur petites machines sont demandées à la

S. A. Vve Ch.-Léon Schmid & Cie

ATELIER bien installé

entreprendrait grande série de pièces faciles, laiton de préférence, ainsi que le fendage des vis. — Faire offres écrites, sous chiffres P. Z. 18550, au Bureau de L'IMPARTIAL. 18550

Emboutissages

Qui entreprendrait fortes séries emboutissages acier. — Faire offres à Case postale 17883, Chaux-de-Fonds. Urgent. 18715

MOTEURS électriques

depuis 1/2 HP jusqu'à 75 HP, sont à vendre. — Demander offres à Case postale 16247, La Chaux-de-Fonds. 18326

Aciers

pour fraises et tarauds, pour étampes, pour outils de tours, etc. pour constructions de machines. argent, poli.

Spécialité de mèches américaines, tarauds, alésours, etc. JH 19303 C

Etablissements FORIS S. A., GENÈVE Rue des Eaux-Vives, 81. Téléphone 31.75

Matériel scolaire

en usage dans les établissements de l'instruction publique est en vente à la librairie-papeterie Courvoisier Place Neuve

La Scala

L'Affaire du Grand Théâtre Le Droit à la Vie

AUX ACTUALITÉS : Le nouveau casque suisse présenté par M. Albert K... de notre ville

Tous les soirs

Le bonheur à portée de la main

Fr. 500.000.-, 100.000.-, 25.000.- que l'on peut gagner avec fr. 5.-

le 15 septembre 1917 en achetant une obligation à lots. Tous les 3 mois un tirage. Le plus petit lot gagnant est de Fr. 110.- N'hésitez pas, qui risque gagne, demandez de suite des prospectus gratuits aux conditions exactes à JH-10218-S 18842

K. OCHSNER, Bâle A 5 Lothringerstrasse 43

DEMANDEZ Les nouveaux potagers

provisoire pour tous combustibles au Magasin 17371

F. GRUET-VUILLE

1, RUE DU Puits, 1 S. E. N. & J. 5 % Z S. E. N. & J. 5 %

Abonnements Militaires

70 cent. par mois payables à l'avance, dans nos Bureaux, ou à notre Compte de chèques postaux IV-b 325.

Administration de L'IMPARTIAL.

A VENDRE La Fabrique „Auréo“

engagerait de suite plusieurs Remonteurs de roages

de 13 lignes. A la même adresse, on sortirait des dérotages 13 lignes, à ouvriers sérieux.

Machine à écrire

usagée, en bon état, est demandée à acheter. Indiquer marque, numéro et prix, à Case postale 16721, Le Locle. 18755

A VENDRE une CHAMBRE A COUCHER

Louis XV, composée de 2 lits complets ou non, avec sommiers métalliques, 1 lavabo, dessus marbre et glace à biseau, 2 tables de nuit, dessus marbre. Le tout noyer ciré. Prix d'avant la guerre S'adresser rue du Grenier 39.

Traductions Françaises Allemandes Anglaises

Rédaction de circulaires, prospectus, prix-courants, annonces, etc. Organisation de la réclamation en Suisse et en pays étrangers.

G. BICKEL Rue du Pont 11, au 1er étage

MONTRES

A vendre à prix très avantageux montres égrenées, tous genres, or argent, métal, acier, ancre et cylindre pour Dames et Messieurs. — S'adresser chez M. Perret, rue du Parc 79.

Pores. A vendre 2 beaux pores. — S'adresser chez M. H. Perrinoud, Les Buis 18855

Société d'Agriculture
du District de La Chaux-de-Fonds
Concours
avec prix
de
jeune bétail bovin
rouge et blanc

Samedi 22 septembre 1917
dès 9 1/2 heures du matin, sur le
champ de foire de l'Hôtel de
l'Ours, à La Chaux-de-Fonds

- CATÉGORIES —
1. Génisses de 6 à 10 mois.
2. Génisses de 10 à 15 mois.
3. Génisses de 15 mois et plus
sans dent de remplacement.
4. Taurillons de 4 à 6 mois.

Inscriptions jusqu'au 18
septembre 1917 chez MM.
Georges Dubois pour La
Chaux-de-Fonds et ses envi-
rons.

Charles Boss pour La Sa-
gno.

Auguste Robert pour Les
Epiatures.

Numa Matthey pour Les
Planchettes.

Une somme de quelques cents
francs sera distribuée en prix.
SURPRIME pour le bétail ap-
partenant aux membres des
syndicats d'élevage bovin de
La Sagne et de La Chaux-de-
Fonds.

Le bétail sera apprécié et classé
par un Jury pris hors du Dis-
trict.

Chaque exposant devra
être membre de la Société
d'Agriculture.

Au nom du Comité:
Le Secrétaire, G. HENRIOUD.
Le Président, PIERRE TISSOT.

Boucherie de l'Ouest
88, Rue du Parc, 88

BELLES 18798

Tripes cuites
fraîches
à fr. 1.20 le demi-kilo

Beckerli de Bâle
conservant 4 à 6 mois, en boîte avec
(env.) 3 kilos à fr. 5.60 le kg. (1^{re} qual.)
3 kilos à fr. 5.10 le kg. (2^{me} qual.),
franco remboursement, livrable de suite
Maison spéciale de Bâle, 22,
Schneidergasse. O. F. 4363 A. 48757

Un WAGON
première qualité

Charbon
de Bois

disponible de suite. —
Ecrire sous chiffres B. O.
18790, au bureau de
l'IMPARTIAL. 18790

On cherche encore jeunes
élèves pour 18827

Leçons de piano
Donnerait leçons à domicile. —
S'adresser rue Jacob-Brandt 127,
au 1^{er} étage, à gauche.

AVIS

Le sousigné se recommande à
sa clientèle ainsi qu'aux fabri-
cants d'horlogerie et mon-
teur de boîtes pour l'article

Cercle agrandissant
et cache-poussière

Travail prompt et soigné.
Se recommande, O. Seller-Maire
Fabrique de cercles, RENAN

Munitions

Qui sortirait, pour les em-
pires du centre, des pièces fa-
ciles à usiner, soit embou-
tissages ou décolletages. —
Ecrire sous chiffres F. R.
18814, au bureau de l'Impar-
tial. 18814

Réglages

Fabrique de la localité deman-
de bonne réglage expérimenté,
au courant du travail soigné,
comme visiteuse. — Offres par
écrit, à Case postale 20573, La
Chaux-de-Fonds. 18782

Commis de fabrication

sérieux et actif, 34 ans, de retour
du service militaire désire se
placer de suite; éventuellement
s'offrirait comme comptable ou
correspondant. Au courant de
tous les travaux de bureau. Cer-
tificats et références à disposi-
tion. Ecrire sous chiffres
M. C. 18805, au bureau de l'Im-
partial. 18805

DÉCOLLETEUSES
On demande à acheter plusieurs machines à décoller,
automatiques, capacité de 6 à 20 mm., avec perceur et taraudeur (neuves ou
d'occasion). — Offres détaillées de suite, à la fabrique 18804
W. E. VOGT, rue du Parc 150, La Chaux-de-Fonds

Etude de M^e René MICHE, notaire à Courtelary
VENTE PUBLIQUE
d'immeubles

Lundi 3 septembre 1917, dès 3 heures après
midi, au Restaurant de la Balance, à Sonvilier, M. Henri-
Ulysse Courvoisier, propriétaire au dit lieu, exposera en
vente publique et volontaire, savoir:

Domaine de montagne.
Le beau domaine situé sur la Montagne de l'En-
vers de Sonvilier, lieu dit « Sous les Roches », compre-
nant habitation, grange, écurie, assurées Fr. 10,600.—,
aisance, jardin, pré, pâturage et forêt, d'une superficie
réunie de 18 hectares, 55 ares, 81 centiares (environ 51 1/2
arpents). La forêt à une contenance de 3 ha. 19 a. 50 ca.
Pour visiter le dit domaine, s'adresser au fermier M.
Alexandre SPYCHER.

Pièces de terre.
Les 6 pièces de terre suivantes, en parfait état d'entre-
tien, sises dans la Commune de Sonvilier.

- | | |
|--|----------|
| Sect. B. No. 97 « Sur la Combe », champ, 40 a. 95 ca. Fr. 780.— | estimé |
| » B. » 192 « Fin de Saucier », champ, 56 a. 95 ca. » 1210.— | » 1210.— |
| » B. Nos. 524, 525 « Aux Noyes », pré 54 a. 85 ca. » 1380.— | » 1380.— |
| » B. No. 137 « Sur l'Eau », champ 61 a. 95 ca. » 2100.— | » 2100.— |
| » B. » 293 « Fin de Beugrange », champ, 42 a. 35 ca. » 1060.— | » 1060.— |
| » B. » p. 73 « Fin sous le Château », champ, 1 ha. 86 a. 83 ca. » 5600.— | » 5600.— |

Conditions de paiement très favorables.
P 6131 J 48122 Par commission: R. Miche, not.

Mécanicien
disposant de 18776
25 à 30.000 frs.
cherche à entrer dans une affaire existante et de bon rap-
port. — Offres écrites, sous chiffres A. A. 18776, au bu-
reau de l'IMPARTIAL.

On demande quelques
bons
MÉCANICIENS
S'adresser au bureau
de l'IMPARTIAL. 18788

AJUSTEUR de verres fantaisie
On demande un bon
Ajusteur, très capable pour
pièces soignées. Fort sa-
laire.
Offres écrites sous chiffres P. 23402 C.,
à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds. 18795

Tournures
Déchets de fer et acier, pour notre usage. Nous payons les
plus hauts prix. Par wagons et pour construction machines suisses.
— Offres par écrit, à Fabrique « Sida », à Nidau/Bienne. 18672

Sonneries électriques
—
TÉLÉPHONES privés automatiques
OUVRE-PORTES et FERMÉ-PORTES
RÉPARATIONS d'appareils électriques en tous genres

Installations Travail
Réparations prompt
Prix modérés et soigné

SERRURERIE EN TOUS GENRES
A. Fellhauer & Co
Rue du Parc 8 7614 Rue du Parc 8

Jeux de familles. Librairie - Papeterie
Courvoisier

Estampeur
demande place. — Faire of-
fres écrites, sous chiffres
S. A. 18810, au bureau de
l'Impartial. 18810

ACHEVEUR - LANTERNIER
énergique et capable, connaissant
le terminage savonnette or et
toutes les parties de montres soi-
gnées ancre, cherche place de
chef fabrication

ou place analogue, pour époque à
convenir. — Offres écrites, sous
chiffres M. W. 18819, au bureau de
l'IMPARTIAL. 18819

Supinator
Fatigues et Douleurs
des pieds et des jambes
supprimées
par le support-chaussure
à ressort et à déplacement
"Supinator".
Accepter que revêtu
de la marque de la fabrique

En vente chez
Von Arx & Soder
Place Neuve 2

LIBRAIRIE COURVOISIER
PLACE DU MARCHÉ

PSAUTIERS
de tous prix, depuis les reliures
les plus ordinaires
jusqu'aux plus riches.

PSAUTIERS toile et peau
de mouton.
PSAUTIERS maroquin
soignés.
PSAUTIERS velours.
PSAUTIERS peluche.

Chants évangéliques
Bibles, Nouveaux Testaments,
Tableaux bibliques, Celluloïd, etc.,
Ouvrages pour Catéchumènes -
rappelle-toi, etc. - Cartes Bibliques

QUI fournirait travail fa-
mille, sur
munition ou autre, à dames pos-
sédant moteur et transmission.
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.
18831

A vendre une ma-
chine à
rognier pour relieur. 18826
S'adr. au bur. de l'Impartial

Munitions. Jeune homme, 18
ans, cherche emploi
comme décolleteur ou taraudeur;
à défaut travaillerait sur l'ébau-
che. — S'adresser rue Fritz-Cour-
voisier 41, au rez-de-chaussée. 18858

Personne de confiance est de
mandé, dans petite
fabrique, pour faire les commis-
sions et les nettoyages. — Ecrire
avec prétentions, sous chiffres
E. G. 18833, au bureau de l'Im-
partial. 18833

Horloger, connaissant à fond
les engrenages et suf-
fisamment qualifié pour assumer
le poste de visiteur de remonta-
ges de mécanismes dans fabrique
d'horlogerie produisant une bon-
ne qualité, trouverait place stable
et bien rémunérée. — Offres écri-
tes, sous chiffres A. Z. 18835,
au bureau de l'IMPARTIAL. 18835

Modes. On demande une
ouvrière modiste. — S'a-
dresser chez M. Porrot, rue du
Gre... 18956

Pour cas imprévu, à louer de
beau logement de 2 pièces et cui-
sine. — S'adresser rue de la Char-
rière 18 au pignon. 18852

Chambre. A louer, chambre
non meublée, au soleil, électri-
cité, à dame ou demoiselle. 18840
S'adr. au bur. de l'Impartial

Chambres. A louer 2 chambres
meublées à personnes
tranquilles (part à la cuisine)
quartier de la place Dubois. —
Ecrire sous initiales A. A.
18832, au bureau de l'IMPAR-
TIAL. 18832

Logement. On demande à louer
de suite, un loge-
ment de 2 à 3 pièces pour un
ménage sans enfant. 18834
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Monsieur demande à louer une
chambre non meub-
lée, exposée au soleil. — Ecrire
sous chiffres E. B. 18836, au
bureau de l'IMPARTIAL. 18836

Chien. On demande à acheter 1
petit chien, si possible
« Fox ». — Offres écrites, sous
chiffres M. E. 18825, au bureau
de l'IMPARTIAL. 18825

A vendre une bonne machine
à coudre, 1 buffet à
1 porte et divers outils de tonne-
lier. 18830
S'adr. au bur. de l'Impartial

A vendre un bois de lit
180x105, plus une
poussette sur courroies, moderne.
Prix exceptionnel. — S'adresser,
le soir, après 6 1/2 h., rue de la
Serre 79, au sous-sol. Pressant. 18837

Photographie
On demande à acheter, d'occa-
sion, un appareil pliant. 10x15
ou 9x12, en parfait état. — S'a-
dresser à M. Armand Jacot, Les
Ponts.
A la même adresse, on échan-
gerait un « Kodak » pliant,
8 1/2x14, neuf, contre un 9x12
pliant. Pressant. 18785

Machines
à vendre

3 Tours Revolver « Frisch »,
très peu usagés et cédés à
très bas prix; 1 machine au-
tomatique à affûter les frai-
ses; Plusieurs Tours Revolver
d'établi ou sur pieds;
Fraiseuses; Perceuses;
Tours de mécaniciens;
Mandrins pour tours et
perceuses; Etaul-limeur;
Machines à fendre les vis;
Tours de reprises; Taraudeuses;
Cisaille-poinçonneuse;
Tronçonneuses.
S'adresser à MM. PERRE-
NOUD & CHAVANON, rue
Léopold-Robert 61, au 2^{me}
étage. 18817

Diamants. Vieux bijoux, débris et esquilles
de diamants sont achetés par
l'Atelier de pierristes, rue du
Premier-Mars 12. 18780

Tourneur. Bon ouvrier
cherche occupation sur le
travail des munitions. — Offres
écrites sous chiffres E. B. 18784,
au bureau de l'IMPARTIAL. 18784

Charpentier - menuisier,
connaissant
à fond son métier, cherche
place de suite pour emploi
quelconque. 18796
S'adr. au bur. de l'Impartial

Jeune fille cherche place de
suite. — S'adres-
ser rue du Nord 75, au 1^{er} é-
tage, à gauche. 18802

Sertisseuse à la machine trou-
verait emploi im-
médiat, ou pour époque à conve-
nir, à la fabrique « Invar », rue
du Commerce 15. 18781

Commissionnaire. Jeune garçon
libéré des écoles, est demandé de
suite pour faire les commissions
et quelques petits travaux faciles.
S'adr. bur. de l'IMPARTIAL. 18787

Apprentie polisseuse est de-
mandée de suite
à l'atelier, rue de Bel-Air 16, au
1^{er} étage. Petit gage. 18800

Jeune fille. On demande une
jeune fille, honnête,
sachant cuire et connaissant
les travaux d'un ménage soigné
de deux personnes. Entrée le 1^{er}
septembre. 18793
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. Hom-
me
sérieux, robuste et actif, est de-
mandé chez MM. Dittschelm et Cie.,
Fabrique « Vulcan », rue Daniel-
Jeanrichard 44. — Faire les of-
fres par écrit, en indiquant les ré-
férences. Inutile de postuler sans
preuves de moralité. 18811

Jeune fille. On demande une
jeune fille, pour
aider aux travaux du ménage. —
S'adresser rue du Parc 12, au 1^{er}
étage.

Rementeurs DE MECANISMES
pour petites pièces
ancre, sont demandés par la Mai-
son Paul Vermot, rue Numa-Droz
178. 18821

Chambre. A louer, chambre
meublée, au soleil,
électricité, à Monsieur honnête et
travaillant dehors. Prix 25 fr.
(Payement d'avance). — S'adres-
ses après 6 1/2 h., rue Numa-Droz
45, au 2^{me} étage, à gauche. 18792

Chambre. A louer jolie
et grande cham-
bre meublée (2 lits) électri-
cité installée, à messieurs sol-
vables et travaillant dehors.
S'adresser rue de l'Industrie
15, au 1^{er} étage. 18797

On dem. à acheter un po-
teau à bois, bien conservé. — S'a-
dresser rue du Premier-Mars
12, au rez-de-chaussée. 18815

On demande A ACHETER, d'oc-
casion, un four-
neau bien conservé. — Offres
écrites, sous chiffres C. B. 18807,
au bureau de l'IMPARTIAL. 18807

A vendre un « Larousse
pour tous », en 2
volumes. — S'adresser à M.
J. Sautebin, rue Neuve 7.
18789

A vendre un petit lit d'enfant
et une charrette.
Bas prix. 18822
S'adr. au bur. de l'Impartial

A vendre lit complet, potager,
table de cuisine, chaise,
ainsi que divers ustensiles de
ménage. — S'adresser à partir de
4 h. du soir, rue Fritz-Courvoisier
62, au 2^{me} étage. 18808

Trouvé, dimanche, sur l'empla-
cement de la fête du
Stand, une canne. — La réclamer
contre frais d'insertion, rue du
Nord 161, au rez-de-chaussée, à
gauche. 18773

Perdu un picot de chapeau, le
long du petit chemin à
la rue du Grenier. — Le rappor-
ter, contre récompense, rue du
Grenier 39 c, au rez-de-chaussée.
18777

Perdu, jeudi, un paquet de cu-
vettes. — Le rapporter,
chez M. Oscar Monnier, Combe-
Grieurin 35. 18779

Egaré. Qui aurait pris soin
d'un petit chat gris,
égaré dans le quartier de Bel-
Air. Le rapporter contre récom-
pense, rue Alexis-Marie-
Piaget 7. 18748

Perdu de la rue de la Pro-
menade à la rue du
Manège, une capote de bébé.
Le rapporter, contre récom-
pense, rue du Pont 17, au 1^{er}
étage, à droite. 18779

Perdu depuis la rue Jaquet-
Droz à la rue Léopold-
Robert, en passant par la pla-
ce de la Gare, une épinglette de
cravate; perle. La rapporter,
contre bonne récompense, rue
Jaquet-Droz 49. 18663

Perdu samedi matin, depuis le
No 62 de la rue Jardinière
à la Place de l'Ouest, un
petit carnet de livraison de tra-
vail. — Prière de le rapporter,
contre récompense, à la cordon-
nerie de la dite rue No 62. 18898

Perdu une petite bourse conte-
nant 10 francs. — La
rapporter, contre récompense, rue
de la Paix 3, au 1^{er} étage. 18647

Toute demande

d'adresse d'une annonce insérée
dans L'IMPARTIAL doit être
accompagnée d'un timbre-poste
pour la réponse, sinon celle-ci
sera expédiée non affranchie.

Administration de l'IMPARTIAL

Faire-part Deuil. IMPRIMERIE
de l'IMPARTIAL.

Pompes Funèbres
Générales S. A.

Fait toutes les démarches
pour inhumations et incinérations

Corbillard-Fourgon automobile
pour transports mortuaires

Magasin de Cercueils
Grand choix prêts à livrer

JEAN LEVI
Collège 16 — Tél. perm. 1625

Couronnes et Articles mortuaires

Mêmes maisons à Neuchâtel, Lausanne

Confiez-vous en l'Eternel, votre Dieu
et vous serez en sûreté.
2 Chron. XX v. 20

Mademoiselle Elmire Hum-
bert-Droz, ses neveux Win-
tsch, Marchand, Aubert, Thié-
baud, Rosalaz, et les fami-
les Humbert-Droz, ont la dou-
leur de faire part à leurs
amis et connaissances du dé-
cès de leur chère sœur, tante,
grand'tante et parente,

Mademoiselle
Marie HUMBERT-DROZ

survenu lundi, à 3 h. 30 du
matin, à l'âge de 78 ans et
domi, après une longue et pé-
nible maladie, supportée avec
patience et résignation.

La Chaux-de-Fonds, le 27
août 1917. 18794

L'enterrement aura lieu
sans suite, mercredi 29 cou-
rant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire, Hôpi-
tal.

Le présent avis tient lieu
de lettre de faire-part.

Monsieur et Madame Ernest
Augsburger-Henry et leur fils,
ainsi que les familles alliées font
part, à leurs amis et connais-
sances, du décès de

Monsieur GÉRALD AUGSBURGER

leur cher père et parent, que
Dieu a rappelé à Lui, après une
courte maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 27 août
1917. 18775

L'ensevelissement sans suite
aura lieu à Laufon, le mardi
28 courant.

Le présent avis tient lieu
de lettre de faire part.

La mort des bien-aimés de
l'Eternel est précieuse à ses yeux.
Ps. 116, 15.

Monsieur Charles REYMOND, à
La Chaux-de-Fonds, Monsieur et
Madame Georges REYMOND, à
Neuchâtel, ainsi que les familles
Lugrin, Rochat, Meylan, Convert,
Ruegger et Leuba, ont la douleur
de faire part à leurs amis et con-
naissances de la grande perte
qu'ils viennent d'éprouver en la
personne de leur bien-aimé père,
belle-mère, parente et amie,

Madame
Veuve Lina REYMOND,
née Meylan

que Dieu a retiré paisiblement
à Lui, lundi, à 2 1/2 heures de
l'après-midi, dans sa 80^{me} année.

Peseux, le 28 août 1917.

L'ensevelissement aura lieu,
SANS SUITE, à Peseux (Châ-
teau), jeudi 30 courant, à 1 heure
après-midi. 18839

Le présent avis tient lieu
de lettre de faire part.

Oh! bien-aimé, tu pars; à ta famille
en larmes, le Dieu puissant, hélas, trop
tôt t'a enlevé.
Repose en paix.

Madame Bertha Isely-Inderwildi et ses enfants
Hélène et Edith, Monsieur et Madame Edouard
Isely-Girard, Madame et Monsieur Georges Otthone-
Isely et leurs enfants, Madame et Monsieur
Ephraïm Jeanneret-Isely et leurs enfants, à Neu-
châtel, Monsieur et Madame Louis Isely Dothaux
et leurs enfants, Monsieur et Madame Arthur Isely-
Wenger et leurs enfants, Monsieur Jean Inder-
wildi, au Locle, Madame veuve J. Inderwildi-Gen-
til et ses enfants, Monsieur et Madame Charles
Zutter-Inderwildi et leur enfant, Mesdemoiselles
Marie et Hélène Inderwildi, Monsieur et Madame
Arnold Inderwildi-Mast et leurs enfants, Monsieur
et Madame Charles Jacot-Inderwildi et leurs en-
fants, Monsieur et Madame James Girard-Inder-
wildi et leur enfant, Monsieur Fernand Inderwildi
à Bienne, ainsi que les familles alliées, ont la pro-
fonde douleur de faire part à leurs amis et connais-
sances de la perte irréparable qu'ils viennent d'é-
prouver en la personne de leur époux, père, fils,
beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et parent

Monsieur Jules ISELY-INDERWILDI

que Dieu a enlevé à leur affection subitement, di-
manche, dans sa 39^{me} année.

La Chaux-de-Fonds, le 27 août 1917.
L'enterrement SANS SUITE, aura lieu mercredi
29 courant, à 1 heure après-midi.
Domicile mortuaire, rue du Parc 100.
Une urne funéraire sera déposée devant la mai-
son mortuaire.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.